PX 2:Mise en page 1 23/06/11 14:53 Page1

Résistances et clandestinité dans l'Aude

Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas
Charles de Gaulle
18 juin 1940

Exposition réalisée par les Archives départementales de l'Aude

AUDE CONSEIL GENERAL

t2p numéric 04 68 77 22 22 - septembre 2010

Archives départementales de l'Aude

Continuer la lutte ou capituler ?

L'offensive allemande du 10 mai 1940 met les armées alliées en déroute. Plus d'un million et demi de militaires français sont faits prisonniers, huit millions de civils prennent le chemin de l'exode et fuient au hasard sur des routes mitraillées.

Dans ce climat d'effondrement général, le maréchal Pétain, qui jouit depuis la fin du premier conflit mondial d'un prestige mythique, apparaît comme l'ultime recours. Le 17 juin, après la démission de Paul Reynaud, le nouveau président du Conseil Philippe Pétain adresse un message radiodiffusé aux Français : "...Sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur... C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat".

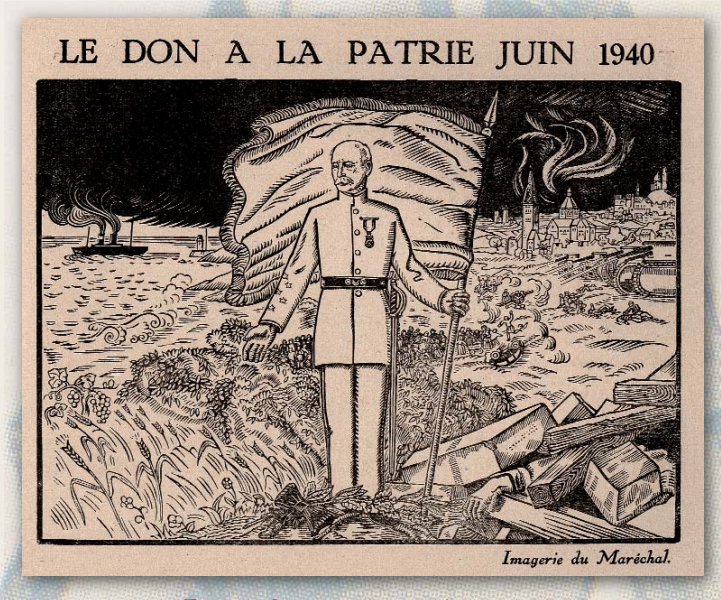

Extrait de *La vie du Maréchal*
petit album à colorier par les enfants de France.
S. d. [1940-1944] (A. D. Aude, 102 W 4)

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

18 JUIN 1940

GÉNÉRAL DE GAULLE

Affiche placardée dans Londres résumant les allocutions prononcées par le général de Gaulle à la BBC les 18 et 22 juin 1940 (coll. part.)

Quelques hommes, cependant, veulent continuer la lutte. Le 18 juin, un général de brigade, ancien sous-secrétaire d'État à la Guerre, Charles de Gaulle, sur les ondes de la BBC, appelle les Français à la Résistance et les invite à le rejoindre à Londres.

Portrait du général de Gaulle (extrait de *La Dépêche*, 24 juin 1940)

Le 22 juin, l'armistice franco-allemand est signé en forêt de Rethondes. Il entre en vigueur le 25 juin. Ce jour-là, décrété jour de deuil national, la France est coupée en deux : au nord la zone occupée, au sud la zone libre. À cette occasion, une cérémonie solennelle a lieu place Davilla à Carcassonne devant le monument aux morts en présence d'Albert Sarraut, sénateur de l'Aude et président du Conseil général, et d'Albert Tomey, maire de Carcassonne.

LA DÉPÊCHE

VINGT-DEUX ANS APRES!

LA FRANCE EN DEUIL
se recueille et pleure ses morts

RÉSUME DES CLAUSES DE L'ARMISTICE AVEC L'ALLEMAGNE

UN ORDRE DU JOUR du général WEYGAND

Le maréchal Pétain au Peuple de France

QUELQUES PRECISIONS SUR LES ACCORDS

Extrait de *La Dépêche*, 26 juin 1940

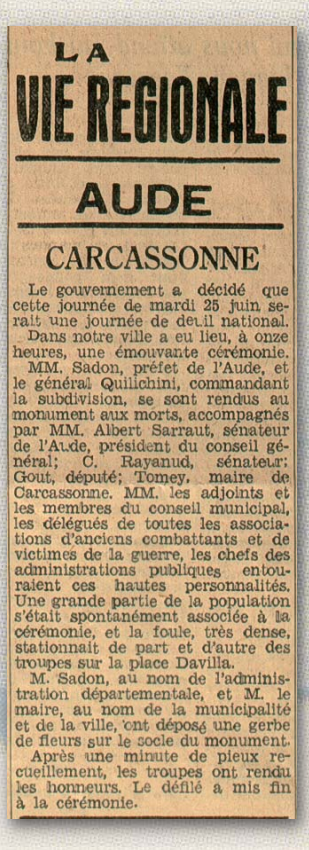

LA VIE REGIONALE

AUDE

CARCASSONNE

Le gouvernement a décidé que cette journée de mardi 25 juin serait une journée de deuil national.

Dans notre ville a eu lieu, à onze heures, une émouvante cérémonie.

MM. Sadon, préfet de l'Aude, et le général Quilichini, commandant la subdivision, se sont rendus au monument aux morts, accompagnés par MM. Albert Sarraut, sénateur de l'Aude, président du conseil général; C. Rayanud, sénateur; Gout, député; Tomey, maire de Carcassonne. MM. les adjoints et les membres du conseil municipal, les délégués de toutes les associations d'anciens combattants et de victimes de la guerre, les chefs des administrations publiques entouraient ces hautes personnalités. Une grande partie de la population s'était spontanément associée à la cérémonie, et la foule, très dense, stationnait de part et d'autre des troupes sur la place Davilla.

M. Sadon, au nom de l'administration départementale, et M. le maire, au nom de la municipalité et de la ville, ont déposé une gerbe de fleurs sur le socle du monument.

Après une minute de pieux recueillement, les troupes ont rendu les honneurs. Le défilé a mis fin à la cérémonie.

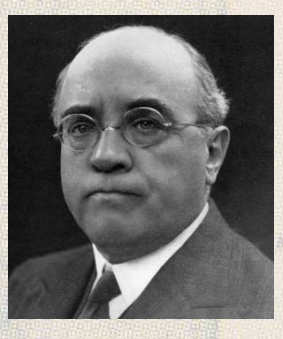

Portrait d'Albert Sarraut (A. D. Aude, 12 J 449)

Portrait d'Albert Tomey (*L'Indépendant*, 2 décembre 1964)

La voie de la collaboration

Portrait de Léon Blum

Le 10 juillet 1940, à Vichy, l'Assemblée nationale (Chambre des députés et Sénat) confère à Pétain les pleins pouvoirs constitutionnels : 20 abstentions, 569 voix pour, 80 contre. La Troisième République cède la place à un régime antirépublicain et antidémocratique, l'État français. Au nombre des 80 parlementaires qui ont dit "non", deux députés de l'Aude Léon Blum (socialiste SFIO) et Henri Gout (radical-socialiste). Ce courageux acte de résistance en fait des suspects aux yeux des autorités : Léon Blum est incarcéré dès septembre 1940 ; Henri Gout, surveillé, fait l'objet d'une mesure d'internement administratif en septembre 1942.

Portrait d'Henri Gout
(*La Dépêche du Midi*,
7 décembre 1953)

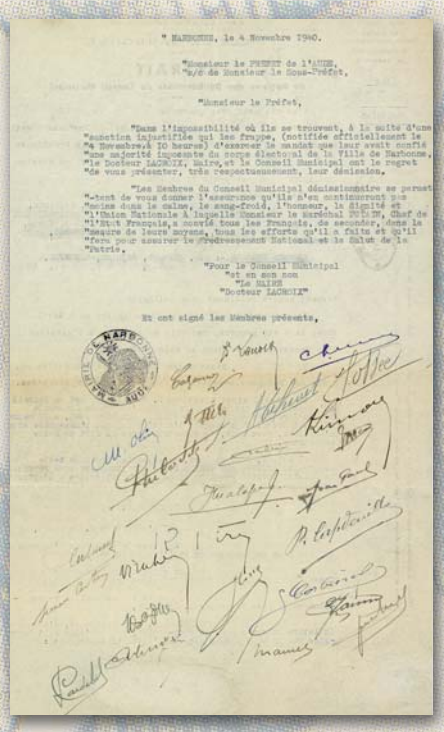
Démission d'Achille Lacroix, maire de Narbonne, et du conseil municipal de la ville après les sanctions dont ils ont été l'objet, 4 novembre 1940 (A. D. Aude, 99 W 26).

De juillet à octobre 1940, le gouvernement prend une série de mesures destinées à châtier tout opposant au régime et à exclure de la vie publique les étrangers, les francs-maçons, les communistes et les juifs. Les syndicats sont dissous, la presse étroitement surveillée. En 1941, Pétain exige des fonctionnaires, des militaires et des magistrats un serment de fidélité. Un seul juge en France s'y refuse : il s'agit de Paul Didier, un Audois qui est aussitôt révoqué et arrêté.

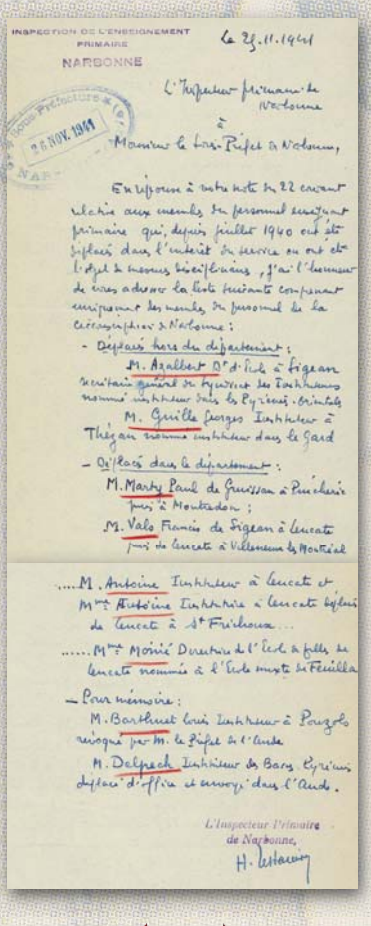
Liste du personnel enseignant qui a fait l'objet de mesures disciplinaires, 25 novembre 1941 (A. D. Aude, 99 W 52).

Le 24 octobre 1940, Pétain rencontre Hitler à Montoire (Loir-et-Cher). La poignée de main entre les deux hommes marque symboliquement l'entrée de la France de Vichy dans la collaboration, choix confirmé par le Maréchal dans son discours du 30 octobre. Bien qu'encore toujours très populaire, le chef de l'État voit son image se brouiller quelque peu aux yeux de l'opinion. La Légion française des combattants est chargée de promouvoir les principes de la Révolution nationale.

Allocution du maréchal Pétain, 30 octobre 1940 (A. D. Aude, 107 W 1).

Affiche Révolution nationale, 1940 (A. D. Aude, 107 W 336)

Insignes de la Légion française des combattants (A. D. Aude, 107 W 347)

PX 2:Mise en page 1 23/06/11 14:56 Page4

Premiers actes de résistance

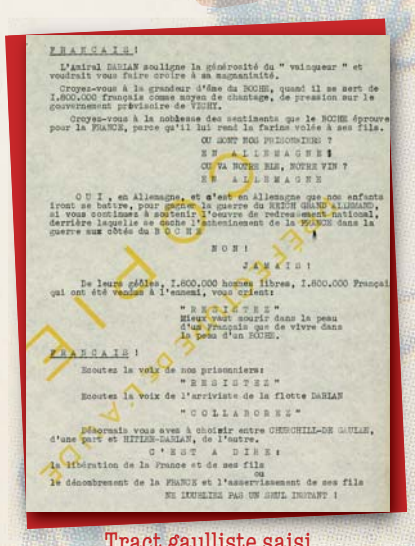

FRANCAIS !

L'amiral DARLAN souligne la générosité du " vainqueur " et voudrait vous faire croire à sa magnanimité.

Croyez-vous à la grandeur d'âme du BOCHE, quand il se sert de 1.800.000 français comme moyen de chantage, de pression sur le gouvernement provisoire de VICHY.

Croyez-vous à la noblesse des sentiments que le BOCHE éprouve pour la FRANCE, parce qu'il lui rend la farine volée à ses fils.

OU SONT NOS PRISONNIERS ?
EN ALLEMAGNE !
OU VA NOTRE BLE, NOTRE VIN ?
EN ALLEMAGNE

OUI, en Allemagne, et c'est en Allemagne que nos enfants iront se battre, pour gagner la guerre du REICH GRAND ALLEMAND, si vous continuez à soutenir l'oeuvre de redressement national, derrière laquelle se cache l'achèvement de la FRANCE dans la guerre aux côtés du BOCHE.

NON !

JAMAIS !

De leurre gâtée, 1.800.000 hommes libres, 1.800.000 Français qui ont été vendus à l'ennemi, vous crient:

" RESISTEZ "
Mieux vaut sourir dans la peau d'un français que de vivre dans la peau d'un BOCHE.

FRANCAIS !

Ecoutez la voix de nos prisonniers:
" RESISTEZ "
Ecoutez la voix de l'arriviste de la flotte DARLAN
" COLLABOREZ "

Désormais vous avez à choisir entre CHURCHILL-DE GAULLE, d'une part et HITLER-DARLAN, de l'autre.

C'EST A DIRE:
la libération de la France et de ses fils
ou
le décombrement de la FRANCE et l'asservissement de ses fils
NE HESITEZ PAS UN SEUL INSTANT !

Tract gaulliste saisi le 3 juillet 1941 à Carcassonne (A. D. Aude, 107 W 233)

Dans les premiers temps, en zone libre, l'absence de troupes d'occupation et les illusions d'une partie de la population sur le régime de Vichy freinent quelque peu l'implantation de la Résistance. Dans l'Aude, les Mouvements tardent à se mettre en place. Les premières actions sont essentiellement destinées à combattre la propagande de Vichy et à affirmer des convictions politiques républicaines (inscriptions, distributions de tracts, etc.).

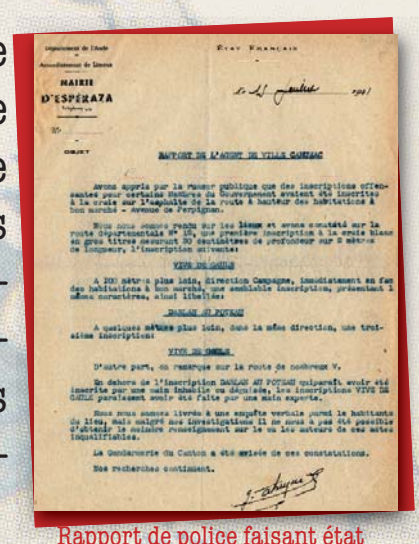

Rapport de police faisant état d'inscriptions gaullistes à Espéraza, 15 juillet 1941 (A . D. Aude, 107 W 208)

En octobre 1941 (peu après l'invasion de l'URSS par l'armée allemande, qui provoque une entrée massive des communistes dans la Résistance), 28 jeunes gens sont arrêtés pour avoir distribué dans le Narbonnais des tracts communistes à l'occasion des vendanges. Ils sont traduits devant la section spéciale du Tribunal militaire de Montpellier ; 26 sont condamnés à des peines d'emprisonnement ou de travaux forcés. L'un d'entre eux, Gabriel Pelouze, dirige en février 1944 le soulèvement de la centrale d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot ; après l'échec de la révolte, il est fusillé.

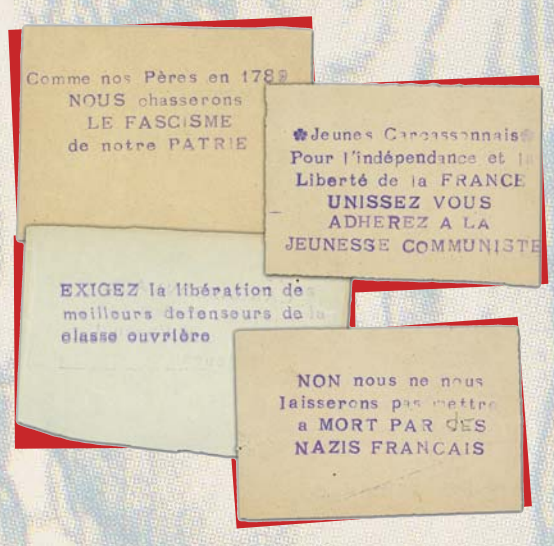

Tracts communistes saisis à Carcassonne en septembre 1941 (A. D. Aude, 107 W 240)

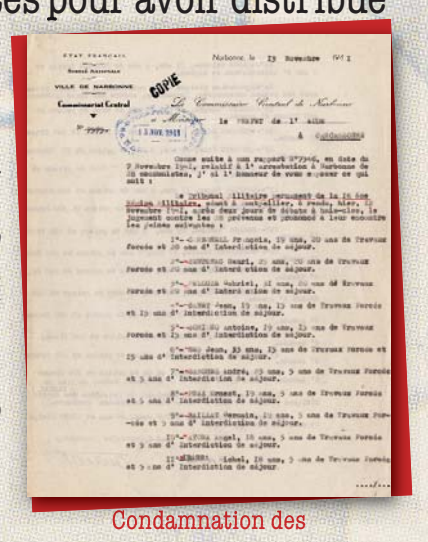

Condamnation des 28 communistes déférés devant le Tribunal militaire de Montpellier, 12 novembre 1941 (A. D. Aude, 99 W 57)

Les mesures d'exclusion et de stigmatisation dont sont victimes les Juifs (statuts de 1940 et de juin 1941, internements), accueillies bien souvent par l'opinion dans l'indifférence (tout au moins jusqu'en 1942, date des premières rafles), heurtent les consciences de quelques uns. Le premier numéro des *Cahiers du Témoignage chrétien* publié clandestinement en novembre 1941 invite les catholiques au refus du nazisme et de l'antisémitisme. Dans l'Aude, l'abbé Albert Gau met en place une organisation pour sauver les Juifs (attestations de baptême, faux papiers pour faciliter le passage en Espagne, hébergement de familles, etc.).

A AFFICHER DÈS RÉCEPTION — ÉTAT FRANÇAIS

RECENSEMENT DES ISRAËLITES

Etrangers ou Naturalisés Français entrés en France depuis le 1er Janvier 1936

Le Gouvernement ayant prescrit le recensement des Israélites étrangers ou naturalisés français entrés en France depuis le 1er Janvier 1936, les intéressés sont invités à se faire connaître.

Sont, toutefois, dispensés de ce recensement :

1° Les Israélites étrangers jouissant effectivement de la protection de leur pays d'origine, ou d'un autre Etat dont ils ont acquis la nationalité.

2° Les Israélites pouvant se prévaloir d'un des titres suivants:

— Blessure contractée entre le 1er Septembre 1939 et le 24 Juin 1940, dans une armée française ou ex-alliée.
— Décoration pour faits de guerre obtenue au cours de la même période.
— Certificat de bonne conduite décerné pour avoir servi à la Légion Etrangère ou dans les Formations de Marche de Volontaires Etrangers.

Les Israélites étrangers ou naturalisés ne remplissant pas ces dernières conditions devront remplir, **en triple exemplaire**, les formulaires qu'ils trouveront dans les Mairies ou les Commissariats de Police.

Ces formulaires devront être, **avant le 20 Février 1942** :

— dans les villes de Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Lézignan-Corbières, Narbonne, déposés au Commissariat de Police, qui en délivrera reçu.
— dans les autres communes, adressés par les intéressés sous pli recommandé, au Service des Etrangers de la Préfecture qui leur en accusera réception.

Des sanctions rigoureuses seront prises à l'encontre des Israélites, qui, étant entrés en France après le 1er Janvier 1936, ne se conformeraient pas à cette mesure.

Au contraire, ceux qui auront effectué régulièrement les déclarations prescrites, seront, soit incorporés dans les Compagnies de T. E. où ils pourront apprendre un métier manuel, soit astreints à transporter leur résidence dans localités où ils se trouvent dans celles qui leur seront désignées.

Imprimerie E. ROUDIERE, 21 - 23, Rue Courtejaire - Carcassonne

Affiche du gouvernement de Vichy prescrivant le recensement des Israélites, 1941 (A. D. Aude, 99 W 50)

Portrait de l'abbé Gau

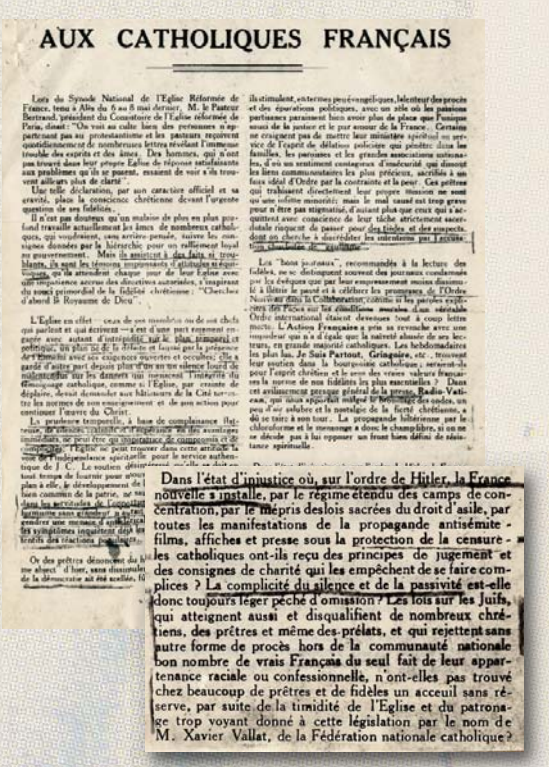

AUX CATHOLIQUES FRANÇAIS

Dans l'état d'injustice où, sur l'ordre de Hitler, la France nouvelle s'installe, par le régime étendu des camps de concentration, par le mépris des lois sacrées du droit d'asile, par toutes les manifestations de la propagande antisémite - films, affiches et presse sous la protection de la censure - les catholiques ont-ils reçu des principes de jugement et des consignes de charité qui les empêchent de se faire complices ? La complicité du silence et de la passivité est-elle donc toujours léger péché d'omission ? Les lois sur les Juifs, qui atteignent aussi et disqualifient de nombreux chrétiens, des prêtres et même des prélats, et qui rejettent sans autre forme de procès hors de la communauté nationale bon nombre de vrais Français du seul fait de leur appartenance raciale ou confessionnelle, n'ont-elles pas trouvé chez beaucoup de prêtres et de fidèles un accueil sans réserve, par suite de la timidité de l'Eglise et du patronage trop voyant donné à cette législation par le nom de M. Xavier Vallat, de la Fédération nationale catholique ?

Tract intitulé « Aux catholiques français », saisi dans l'Aude le 13 octobre 1941 (A. D. Aude, 107 W 234)

Les Mouvements de Résistance

Combat, exemplaires d'août 1942 et de mars 1943 (A. D. Aude, 107 W 209 et 99 W 74)
Après la création des MUR, les journaux des trois grands mouvements de Résistance gardent une totale indépendance (en rappelant toutefois leur appartenance aux MUR)

Les Mouvements de Résistance, nés pour la plupart en zone sud, sont plus souvent connus sous le nom du journal qu'ils publient clandestinement et qui leur permet de se faire connaître et de recruter.

En 1941, Albert Picolo, professeur à Carcassonne, prend la direction départementale du mouvement *Combat* (né de la fusion du Mouvement de Libération nationale créé par Henri Frenay et du mouvement Liberté). Il organise la manifestation du 14 juillet 1942 qui obtient un certain succès, malgré son arrestation la veille. À Narbonne, c'est Achille Lacroix, maire révoqué par Vichy, qui est à la tête du mouvement.

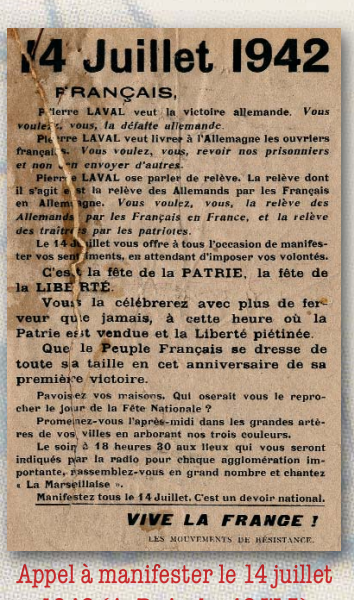

Appel à manifester le 14 juillet 1942 (A. D. Aude, 42 W 5)

Portrait d'Albert Picolo (A. D. Aude, 76 Dv 1/11)

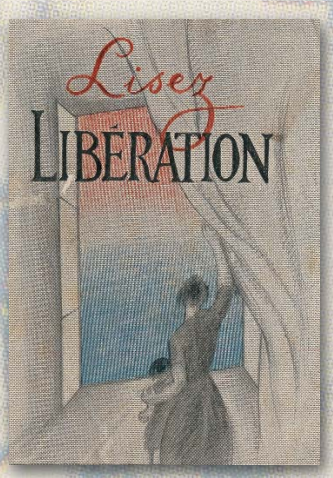

Tract "*Lisez Libération*" saisi à Narbonne en 1943 (A. D. Aude, 99 W 61)

Libération-Sud, mouvement fondé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie, ne s'implante guère que dans la région de Narbonne.

Le Franc-Tireur, septembre 1942 (A. D. Aude, 107 W 233)

Franc-Tireur, créé en 1941 à l'initiative d'Antoine Avinin et Jean-Pierre Lévy a pour responsable dans l'Aude Pierre Degon, puis Charles Fourès. L'originalité du journal est d'avoir à sa tête dès 1942 un homme de métier, Georges Altman.

Presse clandestine diffusée par le Parti communiste (A. D. Aude, 107 W 241)

Le *Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France*, créé par le Parti communiste en mai 1941 et recrutant plus largement, est organisé dans l'Aude par René Defossez, professeur à Castelnaudary.

Appels lancés par le Front national et les MUR pour célébrer le 14 juillet 1943 (A. D. Aude, 42 W 5)

En mars 1943, sous l'impulsion de Jean Moulin, délégué du général de Gaulle, se créent les Mouvements Unis de Résistance (MUR) qui regroupent *Combat*, *Franc-Tireur et Libération-Sud*. La zone sud est découpée en 6 régions. L'Aude fait partie de la R3 : la direction des MUR est assurée dans le département par Lucien Roubaud puis par Francis Vals.

L'occupation allemande

En réponse au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, les Allemands envahissent la zone sud le 11 novembre 1942. La Commission d'armistice a laissé à la France une armée de 100 000 hommes ; quand la Wehrmacht envahit la zone libre, le général de Lattre de Tassigny, commandant la 16e Division militaire de Montpellier, tente de s'opposer à l'invasion en concentrant ses troupes dans les Corbières. Mais ses ordres ne sont pas suivis d'effet et, isolé, il se constitue prisonnier. Enfermé à Riom, il s'évade en septembre 1943 et rejoint l'Angleterre.

Portrait du général Jean de Lattre de Tassigny

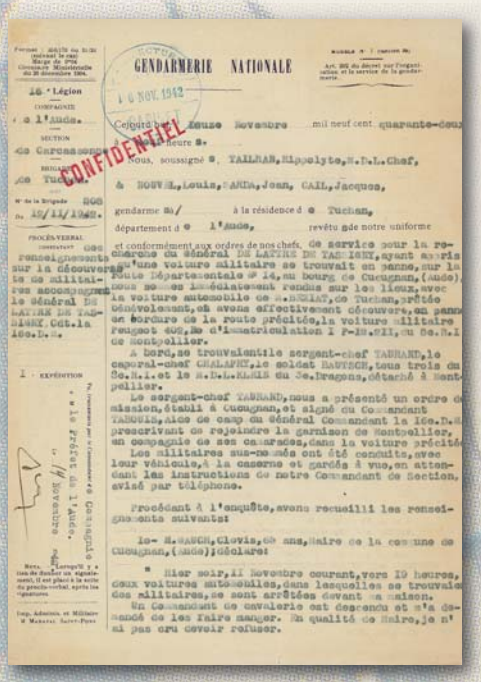

GENDARMERIE NATIONALE

CONFIDENTIEL

Procès-verbal de gendarmerie : recherche du général de Lattre de Tassigny dans les Corbières, 12 novembre 1942 (A. D. Aude, 102 W 193)

L'arrivée de l'armée allemande bouleverse la vie des Audois. Le commandement allemand communique avec l'administration préfectorale par l'intermédiaire d'un Service de liaison. Des blockhaus sont édifiés sur la côte, des travaux de défense sont exécutés sur l'axe Narbonne-Carcassonne : murs de béton, abris souterrains, établissement de glacis (sur l'emplacement du square Gambetta à Carcassonne détruit à cette occasion). En janvier 1944 les Allemands font évacuer la zone côtière dans l'urgence.

Place Davilla à Carcassonne, 22 novembre 1942 (A. D. Aude, 89 W 184)

L'école normale de jeunes filles à Carcassonne, s. d. (A. D. Aude, 89 W 184)

Soldats allemands devant les tours narbonnaises à la Cité de Carcassonne, s. d. (A. D. Aude, 89 W 184)

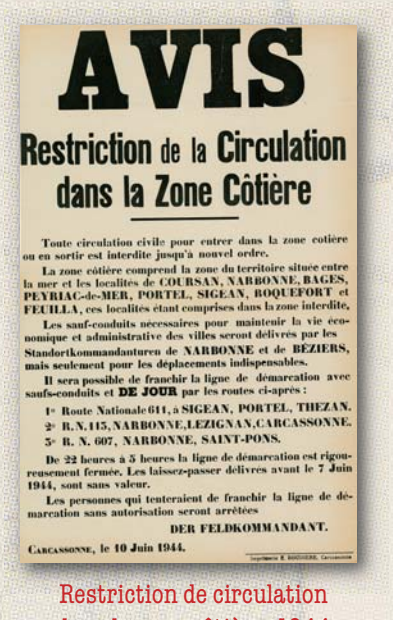

AVIS

Restriction de la Circulation dans la Zone Côtière

Toute circulation civile pour entrer dans la zone cotière ou en sortir est interdite jusqu'à nouvel ordre.

La zone côtière comprend la zone du territoire située entre la mer et les localités de COURSAN, NARBONNE, BAGES, PEYRIAC-de-MER, PORTEL, SIGEAN, BOQUEFORT et FEUILLA, ces localités étant comprises dans la zone interdite.

Les sauf-conduits nécessaires pour maintenir la vie économique et administrative des villes seront délivrés par les Standortkommandanturen de NARBONNE et de BÉZIERS, mais seulement pour les déplacements indispensables.

Il sera possible de franchir la ligne de démarcation avec saufs-conduits et DE JOUR par les routes ci-après :

1° Route Nationale 611, à SIGEAN, PORTEL, THEZAN.
2° R.N. 113, NARBONNE, LEZIGNAN, CARCASSONNE.
3° R. N. 607, NARBONNE, SAINT-PONS.

De 22 heures à 5 heures la ligne de démarcation est rigoureusement fermée. Les laissez-passer délivrés avant le 7 Juin 1944, sont sans valeur.

Les personnes qui tenteraient de franchir la ligne de démarcation sans autorisation seront arrêtées

DER FELDKOMMANDANT.

CARCASSONNE, le 10 Juin 1944.

Restriction de circulation dans la zone côtière, 1944 (A. D. Aude, 102 W 212)

Les services de police allemands (Feldgendarmerie, Abwehr et Sicherheitdienst, désignée couramment Gestapo), installés à Carcassonne, font régner la terreur, avec l'aide d'indicateurs recrutés dans les organismes de collaboration (Service d'ordre légionnaire constitué en 1942, Milice créée en janvier 1943). Deux de ces agents ont laissé un souvenir funeste : René Bach, interprète à la Gestapo, condamné à mort à la Libération ; Albert Kromer, chef de centaine de la Milice, éliminé par la Résistance le 24 février 1944.

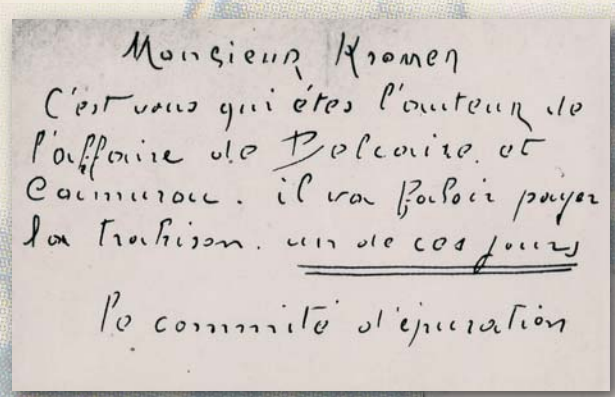

Monsieur Kromer
C'est vous qui êtes l'auteur de l'affaire de Belcaire et Camurac. il vas falloir payer la trahison. un de ces jours
le comité d'épuration

CARCASSONNE 19 M 9 AVR 1943 R.P.

Monsieur Kromer Albert
Petit Bazarot Eclair
21 Rue Georges Clemenceau
Carcassonne
E.N

Lettre de menaces adressée à Albert Kromer, décembre 1943 (A. D. Aude, 107 W 230)

Portrait de René Bach lors de son procès, 1945 (A. D. Aude, 76 Dv 1/7)

LE FRANC-TIREUR
MARCHAND D'

combat
ORGANE DU MOUVEMENT DE LIB
Le Général de Gaulle l'Etranger et Nous

LIBÉRATION
ORGANE DES FORCES DE RESISTANCE FRANÇAISE
25 AOUT 1942
Les troupes du Général de Gaulle sur le sol de la Patrie
NOTRE TACHE
LA FRANCE COMBATTANTE
UNE EXPÉ

RÉSISTEZ

Combattre la propagande de Vichy

S'appuyant sur la censure et sur un ministère de l'Information chargé de la propagande, le gouvernement de Vichy s'efforce de contrôler l'opinion et diffuse largement les principes de la Révolution nationale.

La presse clandestine, qui commence à paraître dès l'automne 1940, a pour premier objectif de donner des informations auxquelles les Français n'ont pas accès (victoires des Alliés, crimes des armées d'occupation, etc.) ; elle a également pour but de réveiller leur patriotisme et de lutter contre le défaitisme. Elle est aussi un moyen privilégié de recruter des volontaires et d'inviter à l'action. D'abord simples tracts, dactylographiés, ronéotypés, tirés à quelques centaines d'exemplaires avec des moyens dérisoires, les journaux sont à partir de 1942 imprimés à grands risques par des professionnels ; pour des raisons de sécurité et d'efficacité, les mouvements multiplient les éditions locales. Par ailleurs, dès l'été 1940, les Britanniques diffusent par avion des milliers de tracts. Cette presse parachutée exalte l'action des Forces françaises libres et le combat de la Résistance intérieure.

Les tracts et les journaux clandestins sont généralement distribués dans les boîtes à lettres par des volontaires, jetés de nuit dans les rues ; certains sont envoyés par la poste. C'est le cas d'un tract envoyé de Narbonne à Vinassan : il est à remarquer que l'expéditeur a choisi d'utiliser, plutôt que les timbres de l'Etat français à l'effigie de Pétain, des timbres "République française", 7 avril 1942 (A. D. Aude, 107 W 242)

Le Courrier de l'Air, n° 3, 1942 (A. D. Aude, 107 W 233)

Le Courrier des Français de France, n°2, 1942, contre-propagande distribuée par le Service d'ordre légionnaire en réponse à la presse parachutée (A. D. Aude, 107 W 234)

Moyen de communication privilégié, la radio devient rapidement un enjeu politique : à la propagande des radios de l'occupant et de Vichy répondent les émissions de la BBC. Malgré les brouillages et les menaces de répression, les Français sont nombreux à les écouter.

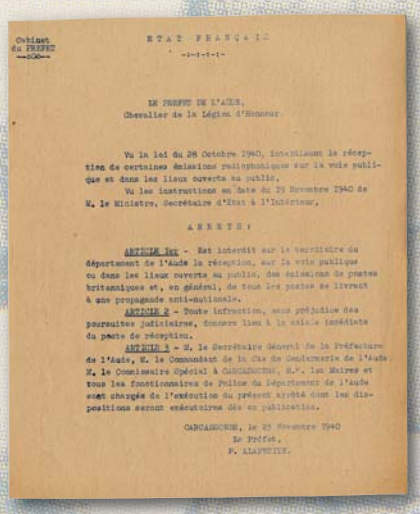

Arrêté du préfet de l'Aude interdisant l'écoute des radios britanniques, 23 novembre 1940 (A. D. Aude, 107 W 309)

Poste de radio (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse)

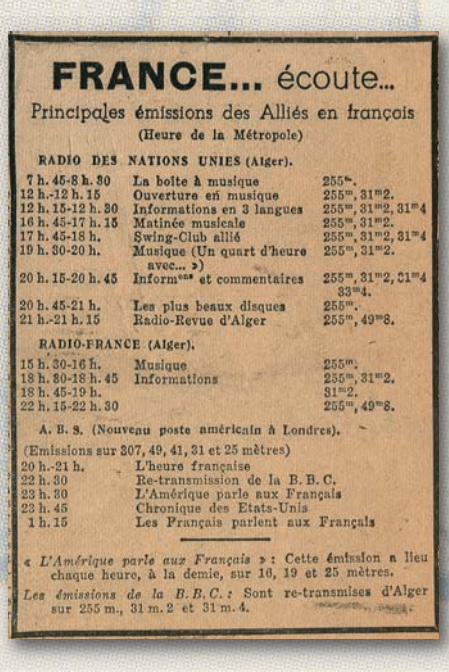

FRANCE... écoute...

Principales émissions des Alliés en françois

(Heure de la Métropole)

RADIO DES NATIONS UNIES (Alger).		
7 h. 45-8 h. 30	La boîte à musique	255m.
12 h.-12 h. 15	Ouverture en musique	255m, 31m2.
12 h. 15-12 h. 30	Informations en 3 langues	255m, 31m2, 31m4
16 h. 45-17 h. 15	Matinée musicale	255m, 31m2.
17 h. 45-18 h.	Swing-Club allié	255m, 31m2, 31m4
19 h. 30-20 h.	Musique (Un quart d'heure avec... »)	255m, 31m2.
20 h. 15-20 h. 45	Informess et commentaires	255m, 31m2, 31m4 33m4.
20 h. 45-21 h.	Les plus beaux disques	255m.
21 h.-21 h. 15	Radio-Revue d'Alger	255m, 49m8.
RADIO-FRANCE (Alger).		
15 h. 30-16 h.	Musique	255m.
18 h. 30-18 h. 45	Informations	255m, 31m2.
18 h. 45-19 h.		31m2.
22 h. 15-22 h. 30		255m, 49m8.

A. B. S. (Nouveau poste américain à Londres).

(Emissions sur 307, 49, 41, 31 et 25 mètres)

20 h.-21 h.	L'heure française
22 h. 30	Re-transmission de la B. B. C.
23 h. 30	L'Amérique parle aux Français
23 h. 45	Chronique des Etats-Unis
1 h. 15	Les Français parlent aux Français

« *L'Amérique parle aux Français* » : Cette émission a lieu chaque heure, à la demie, sur 16, 19 et 25 mètres.

Les émissions de la B.B.C. : Sont re-transmises d'Alger sur 255 m., 31 m. 2 et 31 m. 4.

Principales émissions de radio des Alliés, extrait de *Le Courrier des Nations Unies*, n° 2 (A. D. Aude, 107 W 234)

Dans la clandestinité

Nombre de fonctionnaires n'adhèrent pas à la politique de Vichy : certains sont révoqués, voire internés ; d'autres choisissent de mettre à profit leurs responsabilités pour aider la Résistance. Dans les débuts, il s'agit le plus souvent d'initiatives personnelles, mais très vite les réseaux organisés cherchent à recruter des agents aux postes stratégiques. Cette pratique, le Noyautage des administrations publiques (NAP) s'organise et se développe réellement à partir de 1942.

Dans l'Aude, à la préfecture ou dans les sous-préfectures, des hommes comme Jacques Rossignol surveillent les courriers, préviennent les résistants lorsqu'arrivent des lettres de délation, renseignent les maquis sur les mouvements des troupes allemandes. Pour agir dans la clandestinité, il est souvent nécessaire d'avoir recours à de fausses identités. Peu à peu tous les mouvements se dotent de services de faux papiers (pièces d'identité, autorisations de circuler, cartes de ravitaillement, etc.) qui ne peuvent fonctionner que grâce aux complicités dont ils jouissent dans les mairies, les commissariats et les préfectures.

Faux cachets, l'un destiné à des fiches de rapatriement, l'autre à des fiches de démobilisation (A. D. Aude, 89 W 185)

Faux papiers (A. D. Aude, 89 W 185)

Portrait d'Aimé Ramond (A. D. Aude, 76 Dv 1/15) et signature d'Aimé Ramond (A. D. Aude, 107 W 216)

Dans la police et la gendarmerie, on compte également des résistants qui, avisés d'arrestations ou d'opérations imminentes, préviennent leurs contacts. C'est notamment le cas d'Aimé Ramond, officier de police à Carcassonne, dont le rôle est capital dans la Résistance audoise.

Affectation d'Aimé Ramond au corps de police urbain de Carcassonne, 13 janvier 1943 (A. D. Aude, 106 W 9)

Par ailleurs, deux branches dérivées du NAP sont particulièrement efficaces : les agents PTT surveillent le courrier et les communications téléphoniques des Allemands, mettent en place des liaisons téléphoniques clandestines tandis que les cheminots de la SNCF mènent des actions de renseignement ou des opérations de sabotage.

Action politique et militaire

Limitée dans les débuts à des gestes symboliques, souvent individuels (propos hostiles à Vichy, port d'insignes, dépôts de gerbes, inscriptions et simples tracts), l'action clandestine prend peu à peu un caractère politique plus marqué. Les manifestations patriotiques organisées à l'occasion de fêtes républicaines ou de célébrations de victoires sur les Allemands (14 juillet ; 20 septembre, anniversaire de la victoire de Valmy sur les Prussiens ; 11 novembre) sont le moyen d'affirmer publiquement l'existence d'une opposition nationale.

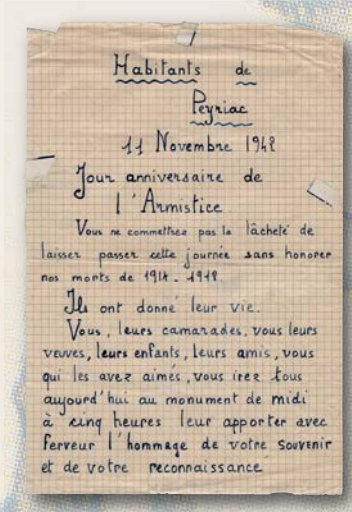
Habitants de Peyriac
11 Novembre 1942
Jour anniversaire de l'Armistice
Vous ne commettrez pas la lâcheté de laisser passer cette journée sans honorer nos morts de 1914 - 1918.
Ils ont donné leur vie.
Vous, leurs camarades, vous leurs veuves, leurs enfants, leurs amis, vous qui les avez aimés, vous irez tous aujourd'hui au monument de midi à cinq heures leur apporter avec ferveur l'hommage de votre souvenir et de votre reconnaissance.

Affichette appelant à une cérémonie au monument aux morts de Peyriac-Minervois, 11 novembre 1942 (A. D. Aude, 107 W 233)

LE 20 SEPTEMBRE 1792 NOS PERES BATTIRENT LES PRUSSIENS A VALMY
LE 20 SEPTEMBRE, LIBERATION DE LA FRANCE

Tracts du Parti communiste appelant à des manifestations les 20 septembre 1942 (A. D. Aude, 107 W 209)

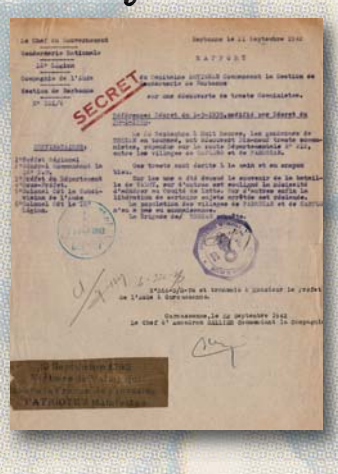
SECRET

Portrait de Jean Moulin

À côté de cette résistance civile, s'impose la nécessité de mener des actions militaires. Structures créées en vue d'objectifs spécialisés (action armée, évasion, renseignement), les réseaux, selon qu'ils ont été mis en place par les Britanniques, les Américains ou la France libre, dépendent de l'Intelligence Service, de l'Office of Strategic Services ou du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action situé à Londres près du général de Gaulle).

La plupart des mouvements de Résistance ont constitué des groupes armés. À l'automne 1942, par la volonté de Jean Moulin, toutes les formations militaires de zone sud sont fédérées en une Armée secrète unique. Dans l'Aude, sont mis en place 15 secteurs ; les chefs de l'A.S. sont successivement le colonel Picard, Jean Gayraud, Jean Bringer et Georges Morguleff.

Portrait de Jean Bringer (A. D. Aude, 76 Dv 1/4)

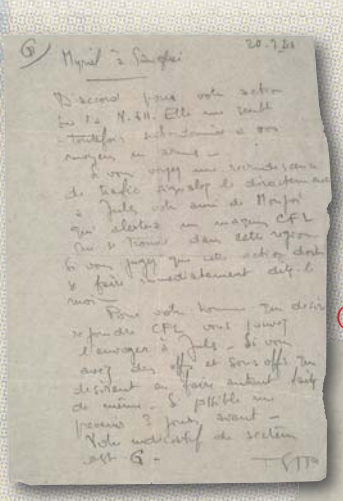

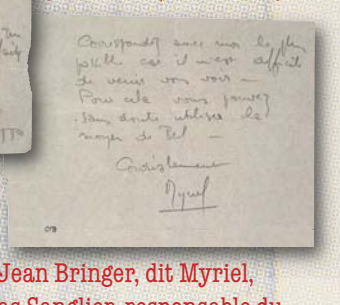

Lettre adressée par Jean Bringer, dit Myriel, à Félicien Bertrand, alias Sanglier, responsable du secteur Hautes Corbières, 20 juillet 1943 (A. D. Aude, 89 W 185)

Armée secrète : secteurs dans l'Aude

Secteur Carcassonne : Lieutenant-colonel Picard, puis Jean Gayraud
Secteur Quillan : Raoul de Volontat, puis Marcel Lajou
Secteur Puivert-Chalabre-Limoux : Lucien Maury, alias "Frank", adjoint : Marius Olive
Secteur Espéraza : Guy David, alias "Dabignaud"
Secteur Aunat-Plateau-de-Sault : Félix Martimort, alias "Louis"
Secteur Quérigut-Rouze-Mijanès-Roc-blanc : Ernest Zaugg, alias "Le Sanglier"
Secteur Narbonne : Docteur Lacroix, Henri Delpech, René Albira
Secteur Basses-corbières : Fernand Barthez, alias "Géo-Tir"
Secteur Lézignan : Oswald, adjoint : Robert Tauziès
Secteur Hautes-Corbières : Félicien Bertrand, alias "Sanglier" (même pseudo que E. Zaugg)
Secteur Montolieu : Nizet, alias "Léopold"
Secteur Montréal : Francis Vals, adjoint : Charmensat
Secteur Castelnaudary : Jules Mouton, adjoints : Gaillard et Tiran
Secteur Minervois : Louis Raynaud, alias "Rollet", adjoints : René Piquemal et Laurent Durand

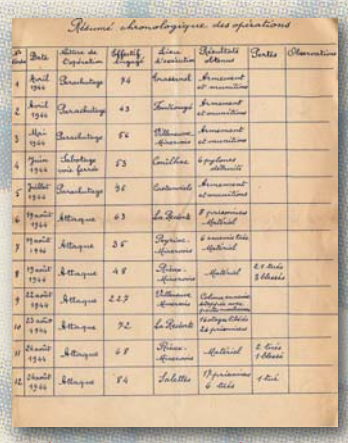
Résumé chronologique des opérations

Tableau récapitulatif des opérations menées par le Groupe Minervois, avril-août 1944 (A. D. Aude, 89 W 185)

L'approvisionnement en armes est assuré essentiellement par les parachutages britanniques.

Containers ayant contenu des armes parachutées à Rimont, dans l'Ariège (Mairie de Rimont)

Sabotages et attentats

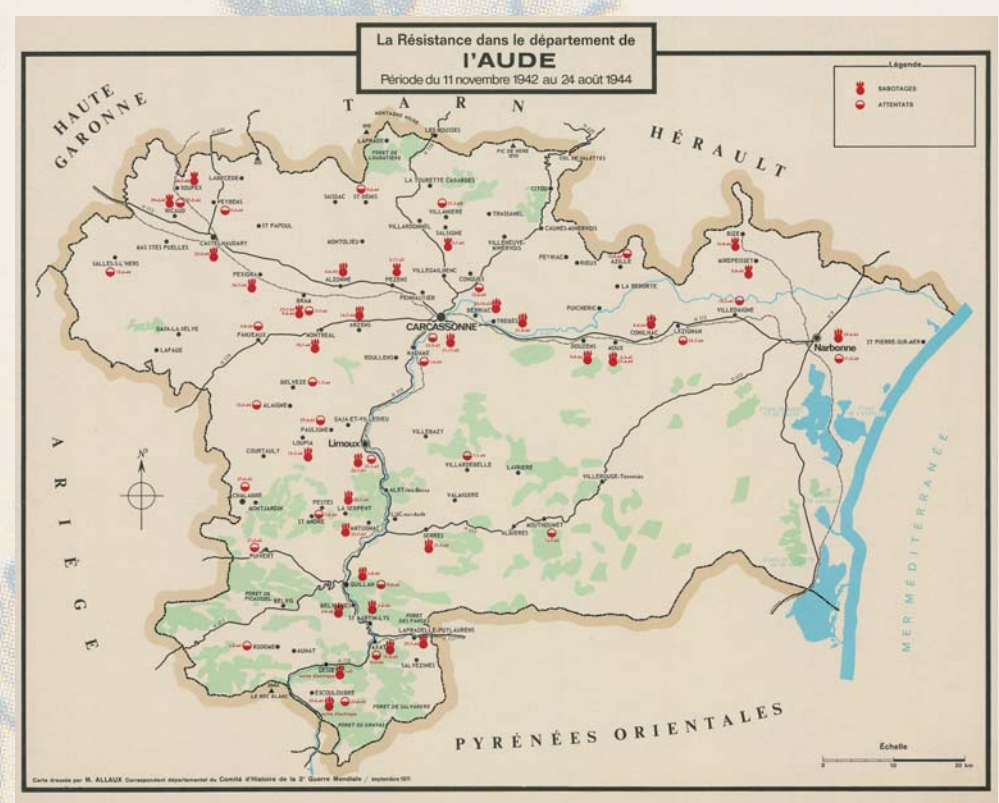

Carte des sabotages et attentats dans l'Aude du 11 novembre 1942 au 24 août 1944, d'après Julien Allaux, carte dressée en septembre 1971 (A. D. Aude, 1 Fi 1638)

La lutte armée n'est pas sans poser des problèmes de conscience et divers courants s'affrontent. A partir de l'été 1941, sont perpétrés des attentats individuels contre les armées allemandes. Cette forme d'action, relevant principalement de la stratégie communiste, a différents objectifs : démoraliser l'adversaire et créer un climat d'insécurité dans les troupes d'occupation, susciter la haine de l'ennemi et gagner l'opinion française. A la suite de ces opérations, les occupants exercent des représailles contre la population civile (prises et exécutions d'otages, déportations et massacres), dans l'espoir de priver les résistants du soutien des Français. Aussi certains se demandent-ils si les risques encourus ne sont pas disproportionnés par rapport au résultat visé.

Les sabotages visent essentiellement les lignes de chemins de fer qui transportent les unités allemandes (destruction de pylônes, de transformateurs, de voies) et les moyens de production. Dans l'Aude, les résistants s'en prennent aux centrales hydro-électriques de la Haute Vallée qui alimentent les établissements industriels du département. Les installations des « Mines et produits chimiques » de Salsigne sont également visées à différentes reprises.

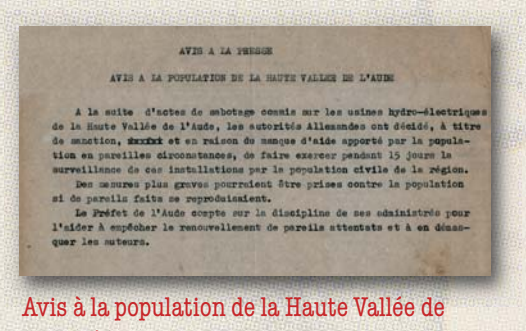

AVIS A LA PRESSE

AVIS A LA POPULATION DE LA HAUTE VALLEE DE L'AUDE

A la suite d'actes de sabotage commis sur les usines hydro-électriques de la Haute Vallée de l'Aude, les autorités Allemandes ont décidé, à titre de sanction, et en raison du manque d'aide apporté par la population en pareilles circonstances, de faire exercer pendant 15 jours la surveillance de ces installations par la population civile de la région.

Des mesures plus graves pourraient être prises contre la population si de pareils faits se reproduisaient.

Le Préfet de l'Aude compte sur la discipline de ses administrés pour l'aider à empêcher le renouvellement de pareils attentats et à en démasquer les auteurs.

Avis à la population de la Haute Vallée de l'Aude à la suite de sabotages commis sur les usines hydroélectriques, 28 septembre 1943 (A. D. Aude, 92 W 173)

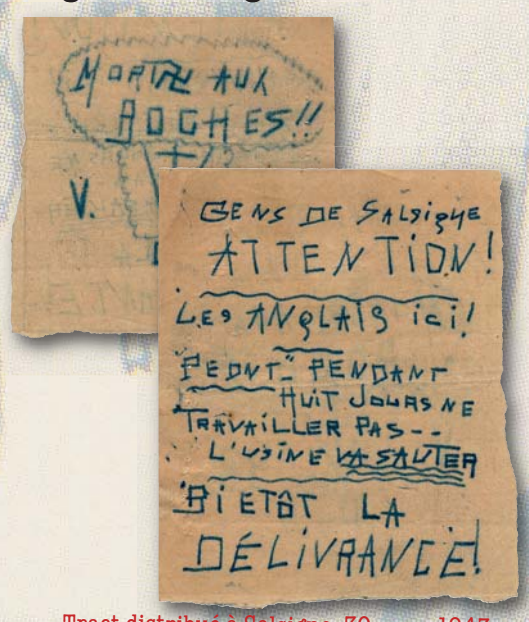

Tract distribué à Salsigne, 30 mars 1943 (A. D. Aude, 107 W 234)

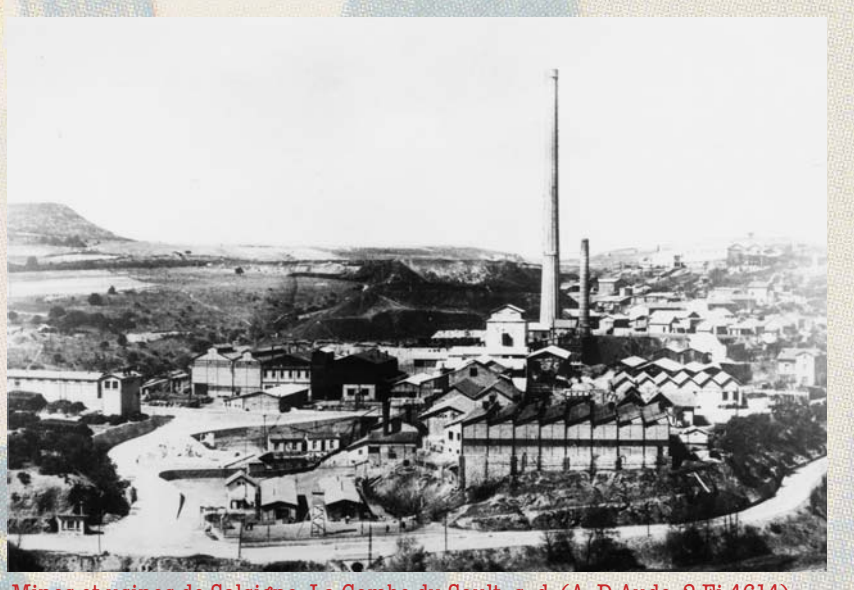

Mines et usines de Salsigne, La Combe du Sault, s. d. (A. D Aude, 2 Fi 4614)

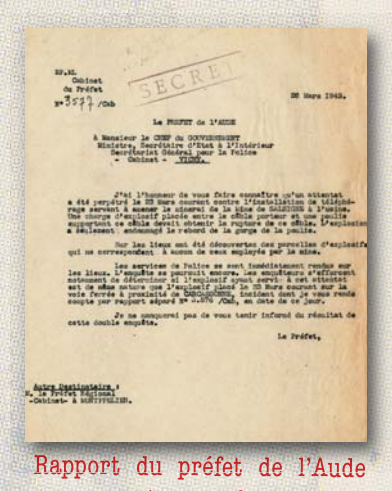

Rapport du préfet de l'Aude concernant un sabotage perpétré le 23 mars 1943 contre l'installation du téléférage servant à transporter le minerai de la mine à l'usine, 26 mars 1943. (A. D. Aude, 107 W 208)

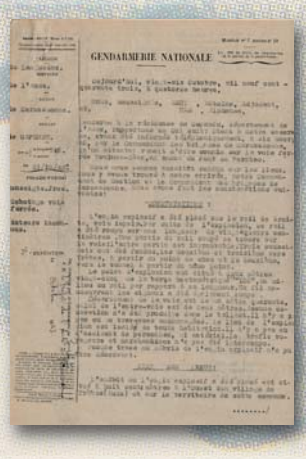

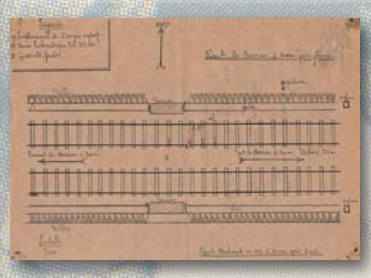

Procès-verbal de gendarmerie faisant état d'un sabotage sur la voie ferrée Toulouse-Sète à Trèbes, 26 octobre 1943 (A. D. Aude, 107 W 208)

On dénombre en France, de janvier 1942 à juillet 1944, 13 998 attentats et sabotages contre les occupants : 43 % concernent les moyens de communication, 41 % les installations des Allemands et les usines travaillant pour eux.

Les réseaux de renseignement

Le renseignement est une des activités premières de la Résistance. Repérer les mouvements des troupes d'occupation, faire connaître les décisions de Vichy, dresser des plans des installations stratégiques, rendre compte de l'état de l'opinion, autant d'informations susceptibles d'aider les forces alliées.

Portrait de Jean-Paul Léri, arrêté à Carcassonne le 22 septembre 1943 et exécuté le 5 novembre pour avoir recueilli des renseignements pour la Résistance (A. D. Aude, 2 J 1150)

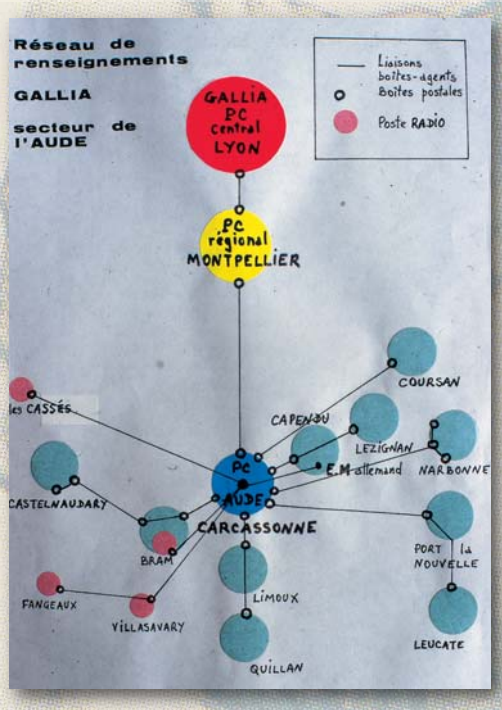

Organisation du réseau Gallia, secteur Aude (A. D. Aude, 76 Dv 1/34)

De nombreux réseaux sont implantés dans l'Aude : les uns dépendant des Américains (Ak-Ak et Fred-Tommy-Brown), d'autres dépendant du BCRA (tels Gallia et Mithridate). Ils communiquent des renseignements sur la défense de la côte méditerranéenne et de l'arrière-pays ainsi que sur le moral de l'armée allemande.

Les liaisons entre les membres du réseau sont assurées par des agents de liaison (appelés "courriers") au moyen de "boîtes postales", installées chez des particuliers (on peut citer celle située chez Joë Bousquet). Si les techniques élémentaires de cloisonnement et le codage des messages permettent d'assurer une relative sécurité à l'intérieur du réseau, la transmission des messages à Londres ou à Alger par poste émetteur-récepteur (objet encombrant et facilement repérable) fait courir de grands risques aux opérateurs radio.

Portrait de Joë Bousquet (A. D. Aude, 10 JJ 5)

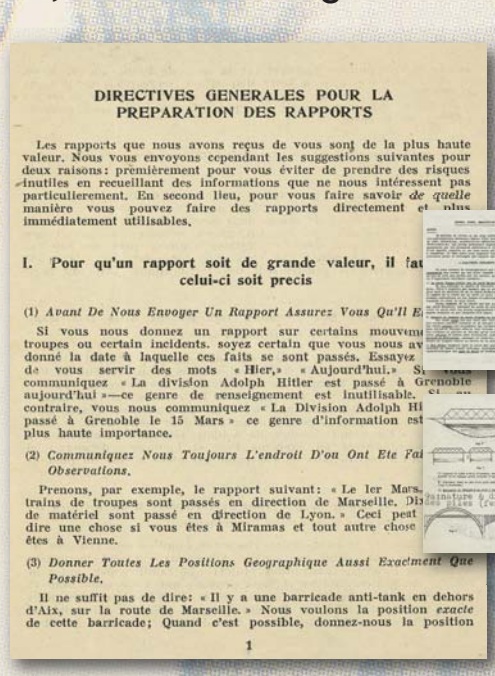

DIRECTIVES GENERALES POUR LA PREPARATION DES RAPPORTS

Les rapports que nous avons reçus de vous sont de la plus haute valeur. Nous vous envoyons cependant les suggestions suivantes pour deux raisons: premièrement pour vous éviter de prendre des risques inutiles en recueillant des informations que ne nous intéressent pas particulièrement. En second lieu, pour vous faire savoir *de quelle* manière vous pouvez faire des rapports directement et plus immédiatement utilisables.

I. Pour qu'un rapport soit de grande valeur, il fa celui-ci soit precis

(1) *Avant De Nous Envoyer Un Rapport Assurez Vous Qu'il E*

Si vous nous donnez un rapport sur certains mouvem troupes ou certain incidents. soyez certain que vous nous av donné la date à laquelle ces faits se sont passés. Essayez de vous servir des mots « Hier,» « Aujourd'hui.» Si communiquez « La division Adolph Hitler est passé à Grenoble aujourd'hui »—ce genre de renseignement est inutilisable. contraire, vous nous communiquez « La Division Adolph Hi passé à Grenoble le 15 Mars » ce genre d'information est plus haute importance.

(2) *Communiquez Nous Toujours L'endroit D'ou Ont Ete Fai Observations.*

Prenons, par exemple, le rapport suivant: « Le 1er Mars, trains de troupes sont passés en direction de Marseille. Di de matériel sont passé en direction de Lyon. » Ceci peut dire une chose si vous êtes à Miramas et tout autre chose êtes à Vienne.

(3) *Donner Toutes Les Positions Geographique Aussi Exactment Que Possible.*

Il ne suffit pas de dire: « Il y a une barricade anti-tank en dehors d'Aix, sur la route de Marseille. » Nous voulons la position *exacte* de cette barricade; Quand c'est possible, donnez-nous la position

1

Directives générales pour la préparation des rapports (A. D. Aude, 89 W 185)

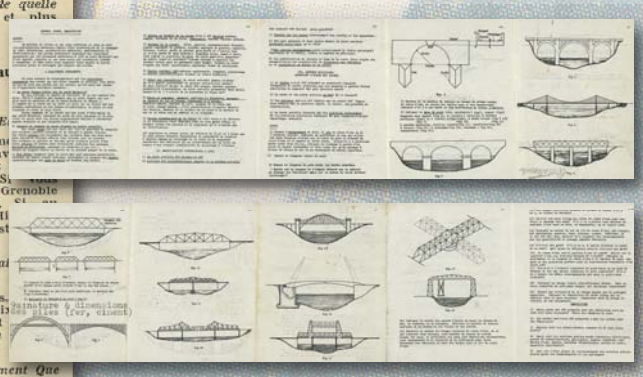

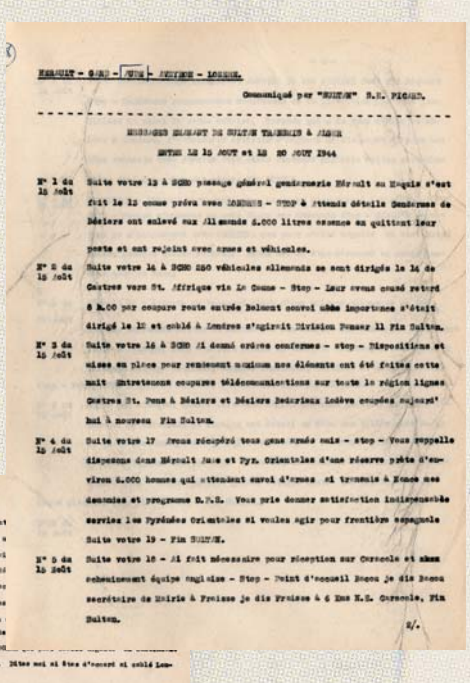

Messages transmis à Alger et émanant du colonel Jacques Picard, alias Sultan, délégué militaire régional FFI de la région R3, 15-20 août 1944 (A. D. Aude, 89 W 185)

Poste émetteur-récepteur (Musée régional de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez)

Les réseaux d'évasion

Dès l'automne 1940, nombreux sont ceux qui cherchent à quitter la France par l'Espagne : les victimes de persécutions (juifs, opposants aux régimes fascistes, etc.) ; les résistants souhaitant gagner la France libre ; plus tard, les pilotes alliés dont les avions ont été abattus.

L'Aude n'est pas un département frontalier mais c'est un point de passage obligé pour ceux qui veulent se rendre en Espagne. Différents itinéraires sont possibles : la ligne ferroviaire Narbonne-Port-Bou et la route nationale Narbonne-Perpignan ; les chemins de la Haute Vallée de l'Aude vers l'Andorre ou Font-Romeu ; la voie maritime à partir de Saint-Pierre-la-Mer. À partir de 1942, l'occupation du département par les troupes allemandes et la surveillance accrue des côtes rendent difficiles les départs.

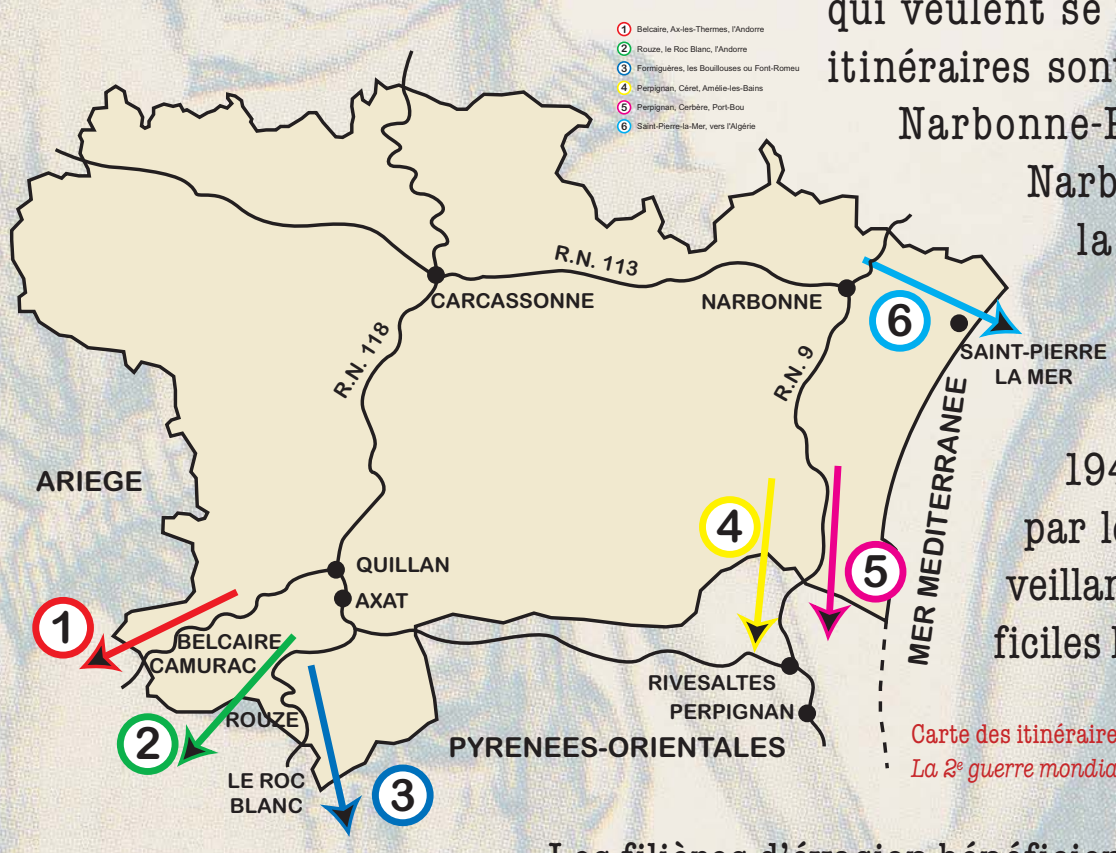

Carte des itinéraires des réseaux d'évasion (d'après Julien Allaux, *La 2e guerre mondiale dans l'Aude*, 1986)

Les filières d'évasion bénéficient souvent de complicités chez les cheminots, dans la gendarmerie et la population, mais le passage des Pyrénées nécessite le recours à des passeurs professionnels, qu'il faut parfois payer fort cher. Pour tous, les risques sont grands.

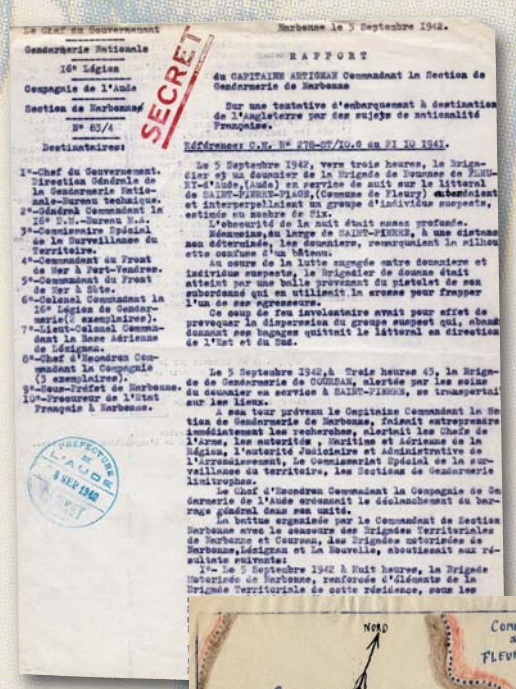
Le Chef du Gouvernement
Gendarmerie Nationale
16e Légion
Compagnie de l'Aude
Section de Narbonne
N° 65/4
Narbonne le 7 Septembre 1942.
SECRET
RAPPORT
du CAPITAINE ANTIGNAC Commandant la Section de Gendarmerie de Narbonne
Sur une tentative d'embarquement à destination de l'Angleterre par des sujets de nationalité Française.
Référence C.N. N° 278-ST/10.0 du 21 10 1941.
Destinataires:
1°-Chef du Gouvernement. Direction Générale de la Gendarmerie Nationale-Bureau technique.
2°-Général Commandant la 16e R.M.-Bureau R.A.
3°-Commissaire Spécial de la Surveillance du Territoire.
4°-Commandant du Front de Mer à Port-Vendres.
5°-Commandant du Front de Mer à Sète.
6°-Colonel Commandant la 16e Légion de Gendarmerie(2 exemplaires).
7°-Lieut-Colonel Commandant la Zone Aérienne de Lédignan.
8°-Chef d'Escadron Commandant la Compagnie (3 exemplaires).
9°-Sous-Préfet de Narbonne.
10°-Trésorier de l'State Français à Narbonne.
Le 5 Septembre 1942, vers trois heures, le Brigadier ej ma douanier de la Brigade de douanes de FLEURY-d'Aude,(Aude) en service de nuit sur le littoral de SAINT-PIERRE-PLAGE,(Commune de Fleury) embusqués et interpellaient un groupe d'individus suspects, estimé au nombre de six.
L'obscurité de la nuit était assez profonde.
Néanmoins,au lieu de SAINT-PIERRE, à une distance non déterminée, les douaniers, remarquaient le silhouette confuse d'un bâteau.
Au cours de la lutte engagée entre douanier et individus suspects, le Brigadier de douanes était atteint par une balle provenant du pistolet de son subordonné qui en utilisait la crosse pour frapper l'un de ses agresseurs.
Ce coup de feu involontaire avait pour effet de prévoquer la dispersion du groupe suspect qui, abandonnant ses bagages quittait le littoral en direction de l'Est et du Sud.
Le 5 Septembre 1942,à Trois heures 45, la Brigade de Gendarmerie de COURSAN, alertée par les soins du douanier en service à SAINT-PIERRE, se transportait sur les lieux.
A son tour prévenu le Capitaine Commandant la Section de Gendarmerie de Narbonne, faisait entreprendre immédiatement les recherches, alertait les Chefs de l'Arme, les autorités , Maritime et Aérienne de la Région, l'autorité Judiciaire et Administrative de l'Arrondissement, le Commissariat Spécial de la surveillance du territoire, les Sections de Gendarmerie limitrophes.
Le Chef d'Escadron Commandant la Compagnie de Gendarmerie de l'Aude ordonnait le décloisonnement du barrage général dans son unité.
La battue organisée par le Commandant de Section Narbonne avec le concours des Brigades Territoriales de Narbonne et Coursan, des Brigades motorisées de Narbonne,Lézignan et La Nouvelle, aboutissait aux résultats suivants:
1°- Le 5 Septembre 1942 à Huit heures, la Brigade Motorisée de Narbonne, renforcée d'éléments de la Brigade Territoriale de cette résidence, sous les
ÉTAT DES LIEUX.
Croquis fait d'après nos constatations.
Procès-verbal N° 501 du 6-9-1942 de la brigade de Coursan.
NORD
COMMUNE DE NARBONNE
COMMUNE de FLEURY d'Aude
MER MEDITERRANÉE
Légende
(1) Point où le brigadier Augustin a été blessé
(2) Buisson avec bagages découverts.
Echelle 1/25000
Carte Narbonne S.O.S.E.

Rapport de gendarmerie, accompagné d'un plan, faisant état de l'arrestation de 3 résistants, 5 septembre 1942. Dans la nuit du 4 au 5 septembre, plusieurs résistants devaient embarquer à Saint-Pierre-la-Mer pour l'Angleterre. Seul le premier voyage effectué par le canot chargé de les emmener sur un navire au large réussit ; Pierre Brossolette, alias Brumaire, en faisait partie (A. D. Aude, 107 W 211)

Monument inauguré en 1952 à Narbonne plage, commémorant l'exfiltration de Pierre Brossolette en septembre 1942, s. d. (A. D. Aude, 42 W 7)

Portrait d'Evelyne Peyronel, dite Jacqueline, appartenant au réseau de passage des Pyrénées et chef-adjoint du réseau Ak-Ak (A. D. Aude, D° 1595)

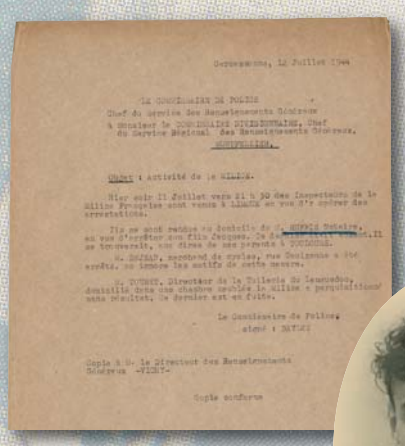
Carcassonne, 12 Juillet 1944
LE COMMISSAIRE DE POLICE
Chef du service des Renseignements Généraux
à Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, Chef du Service Régional des Renseignements Généraux.
Objet : Activité de la MILICE.
Copie conforme

Portrait de Jacques Ruffié, étudiant à la faculté de médecine de Toulouse, appartenant au réseau de passage des Pyrénées et rapport sur la visite effectuée chez son père par la Milice, 12 juillet 1944 (coll. part. et A. D. Aude, 102 W 117)

Les maquis

ETAT FRANÇAIS

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Le PRÉFET DE L'AUDE, Croix de Guerre,

Vu la loi du 16 Février 1943 sur le service du travail obligatoire ;
Vu les instructions ministérielles subséquentes ;

ARRETE :

ARTICLE PREMIER. — Tous les jeunes hommes nés entre le 1er Janvier 1920 et le 31 Décembre 1922 sont astreints à se présenter avant le 28 Février à la Mairie de leur commune de résidence, pour y être recensés, conformément à la loi.

ART. 2. — A dater du 28 Février, tous les jeunes gens nés dans les années 1920, 1921 et 1922 qui n'auront pas accompli les formalités prévues à l'article 1er et qui ne seront pas détenteurs du certificat de recensement modèle n° 2 bis, seront passibles des peines prévues par la loi du 16 Février (emprisonnement de 3 mois à 5 ans et amende de 200 à 100.000 francs).

ART. 3. — M. le Secrétaire Général de l'Aude, MM. les Sous-Préfets, MM. les Maires et Présidents de Délégation Spéciale, M. le Commandant de Gendarmerie et tous agents de la Force Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Carcassonne, le 24 Février 1943.

Le Préfet de l'Aude : Marc FREUND-VALADE.

Ce recensement ne fait nullement double emploi avec celui opéré récemment et qui intéressait les hommes nés du 1er Janvier 1912 au 31 Décembre 1921. Les jeunes hommes nés en 1920 et 1921 sont donc tenus de se faire inscrire à nouveau.

Arrêté du préfet de l'Aude prescrivant le recensement des jeunes gens nés en 1920-1922 pour la Service du Travail Obligatoire, 24 février 1943 (A. D. Aude, 90 W 348)

Affiche pour la promotion du travail en Allemagne, 1943 (coll. part.)

La loi du 4 septembre 1942 imposant l'envoi d'ouvriers en Allemagne puis la loi du 16 février 1943 instaurant le Service du Travail Obligatoire pour tous les jeunes Français ont un fort impact sur les organisations de Résistance. Nombreux sont les réfractaires qui "prennent le maquis" pour échapper au départ forcé. À l'origine peu importants, ces groupes augmentent considérablement en juin 1944 lors du débarquement en Normandie.

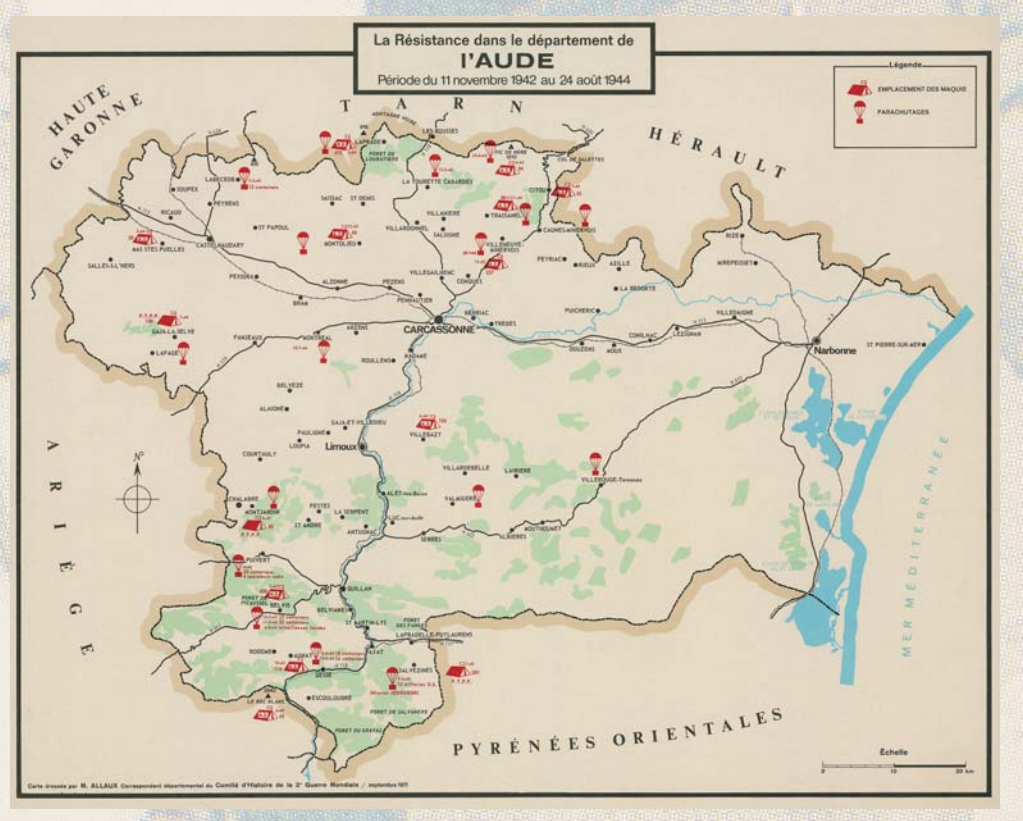

Carte des maquis et des parachutages dans l'Aude, d'après Julien Allaux. Compte tenu de leur nombre, tous les maquis figurant sur la carte n'ont pu faire l'objet de notices particulières ; cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne jouèrent pas un rôle important dans la Libération de l'Aude.

Ces jeunes gens, souvent sans expérience, doivent être encadrés, nourris, armés et formés à l'action militaire. Le mouvement "Combat" crée en avril 1943 le service national Maquis, chargé du ravitaillement. Dans l'Aude, la fonction est confiée à Julien Daraud (Armée secrète). Malgré tous les efforts et le soutien que leur apporte la population, les maquisards doivent, pour subsister, se livrer à des réquisitions (nourriture, véhicules, tabac) qui, en ces temps de pénurie, sont parfois difficiles à supporter.

Alerte aux réfractaires !

PLUS QUE JAMAIS !

PAS UN FRANÇAIS POUR L'ALLEMAGNE !

QUE CACHE CETTE TARTUFFERIE ?

LA VALEUR DES PROMESSES DE HITLER !

UNION DANS L'ACTION !

Tract du Comité d'action contre les déportations du Conseil national de la Résistance, s. d. [1944] (A. D. Aude, 89 W 185).

- FFI -

BON DE RÉQUISITION

Le Commandant du Maquis du groupe

réquisitionne à M.

adresse

au profit de la FFI.

Objet de la réquisition.

Signature :

FFI

Bons de réquisitions par les FFI (A. D. Aude, 91 W 3).

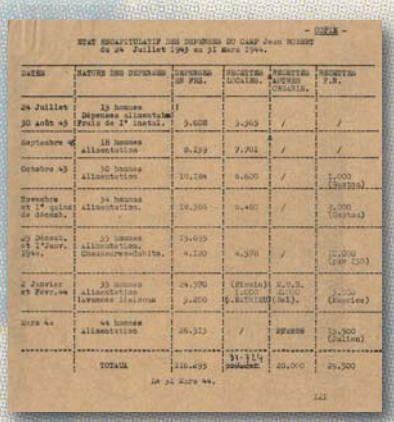
Bordereau des dépenses du camp Jean Robert, octobre 1943 (A. D. Aude, 123 J 125).

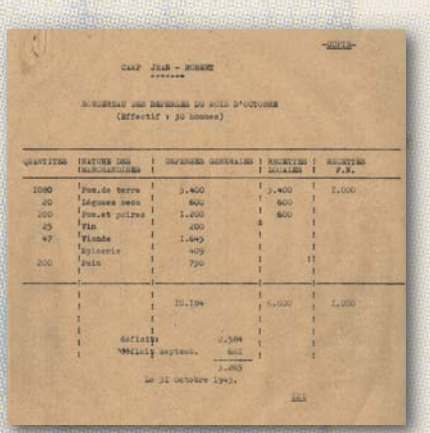
Budget du maquis Jean Robert, 1943-1944 (A. D. Aude, 123 J 125).

L'État-major allemand s'inquiète des actions menées par les maquis qui attaquent régulièrement ses convois et gênent les transports de troupes. Aussi, en juillet-août 1944, après avoir localisé leurs campements, souvent grâce à l'aide de la Milice, lance-t-il de violentes attaques contre les maquis.

Francs-tireurs et partisans Guérilleros espagnols

Organisant la lutte armée contre l'occupant, le Parti communiste français crée au printemps 1942 les Francs-tireurs et partisans. En octobre 1943, Louis Bahi devient commissaire opérations FTP de l'Aude. Tout en conservant leur indépendance, les FTP, au printemps 1944, sont incorporés dans les FFI aux côtés de l'Armée secrète et de l'Organisation de Résistance de l'Armée.

Durant l'été 1943, se constitue dans la Haute Vallée de l'Aude le maquis Gabriel Péri, comprenant deux groupes, l'un stationné à Montjardin et l'autre à Mijanès. Ces formations prennent le nom de deux résistants exécutés à Nîmes le 22 avril 1943 : Jean Robert et Vincent Faïta. Le maquis Faïta, situé entre Chalabre et Courtauly, est sous l'autorité de Joseph Alcantara et d'André Riffaut. Le 23 mai 1944, Auguste Cathala, âgé de 19 ans, n'hésite pas à se sacrifier pour permettre aux maquisards d'échapper aux Allemands. Le 26 juillet, Alcantara et Riffaut, partis chercher dans les Corbières un nouveau bivouac, sont tués en mission. Les maquisards, traqués, se replient sur Salvezines où ils rejoignent le maquis Jean Robert, commandé par Jean-Louis Meyer.

La voiture du maquis Faïta mitraillée par les Allemands à Lairière (A. D. Aude, 89 W 184).

Le PC du maquis Faïta à Buc (A. D. Aude, 89 W 184).

Stèle élevée à Lairière, en mémoire des combattants du maquis Faïta (A. D. Aude, 89 W 184).

Les réfugiés espagnols, nombreux dans l'Aude, dispersés pour la plupart dans les Groupements de travailleurs étrangers, sont pour la plupart résolus à poursuivre la lutte contre le fascisme et à s'engager dans la Résistance. En 1941-1942, se constitue la 234e brigade de guérilleros (devenue en 1943 5e brigade), commandée par Antoine Molina puis par Galiano ; en 1942, elle compte 289 combattants dont 2 femmes agents de liaison. Ils mènent des actions efficaces contre les troupes d'occupation et combattent dans les maquis AS et FTPF.

Laissez-passer accordé à Antonio Molina-Belmonte, réfugié espagnol sur la commune de Cuxac-Cabardès, 13 janvier 1940 (A. D. Aude, 4 M 925).

Revolver 7.65 Eibar fabriqué à Guernica (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse)

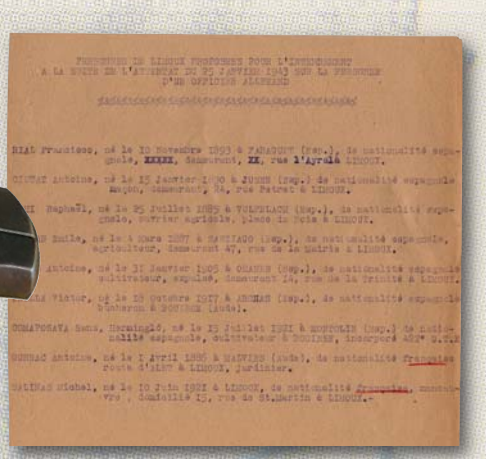

Liste de personnes de Limoux proposées pour l'internement à la suite de l'attentat du 25 janvier 1943 sur la personne d'un officier allemand par les guérilleros espagnols, 1943 (A. D. Aude, 107 W 144).

Le Corps franc de la Montagne Noire

Située entre les deux axes parallèles Castelnaudary-Carcassonne-Narbonne et Castres-Mazamet-Saint-Pons, la Montagne Noire rend difficile les communications de l'armée allemande ; elle est un enjeu stratégique évident. Dès le printemps 1943, elle sert de refuge à de nombreux réfractaires au Service du Travail Obligatoire qui, regroupés en différentes formations, mènent des actions armées contre les troupes d'occupation. En avril 1944, ces maquis fusionnent pour former le Corps franc de la Montagne Noire. A sa tête, un résistant toulousain Roger Mompezat, assisté d'Henri Sévenet alias commandant Mathieu, auxquels vient s'adjoindre Bernard Joan de Kervenoael, chef militaire de l'unité. Ce maquis reçoit directement ses ordres de l'Etat-major interallié, sans passer par les directions départementales FFI.

Portrait de Roger Mompezat

Portrait d'Henri Sévenet

Portrait de Bernard Joan de Kervenoael

Installé dans la forêt de Ramondens, le maquis occupe les baraques des chantiers de jeunesse et dispose de quatre camps : Plo del May, Riedjé, la Galaube et Co de David, situé de part et d'autre de la limite Tarn-Aude. De mai à août 1944, le Corps franc fait preuve d'audace dans ses actions (harcèlement des colonnes allemandes, défilés militaires le 14 juillet à Revel et Dourgne, etc.).

Insigne du Corps franc de la Montagne Noire (A. D. Aude, E° 680)

Brassard et insignes du Corps franc de la Montagne noire (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse)

Monument ossuaire de Font Bruno à la mémoire du Corps franc de la Montagne Noire (A. D. Aude, 31 Phv 1/152)

Le 20 juillet 1944, les Allemands attaquent le Corps franc à La Galaube. Six avions Junker bombardent et mitraillent les cantonnements. Quatre hommes sont tués, dont Henri Sévenet. Malgré le déséquilibre des forces en présence, le Corps franc résiste toute une journée mais est contraint de se replier et de se disperser. Certains de ses hommes rejoignent des maquis audois, les autres continuent la lutte dans l'Hérault.

Le maquis de Picaussel

Installé dans une zone forestière, non loin de Puivert, le maquis de Picaussel est un des plus importants de l'Aude (200 hommes en juin 1944, près de 400 en août). Toutes les conditions sont réunies pour assurer son expansion : position stratégique sur la route nationale 117 Perpignan-Bayonne, zone refuge facile à défendre et à évacuer, population locale dans l'ensemble plutôt acquise à la Résistance.

Vue générale du hameau de Lescale.
En haut, à droite, la partie enneigée indique la position du maquis (A. D. Aude, 89 W 184)

Au printemps 1943, un parachutage destiné à Rodome atterrit par erreur près du hameau de Lescale. Des jeunes gens du pays récupèrent et dissimulent une partie des armes larguées. C'est alors que commence à se mettre en place le maquis de Picaussel. Placés sous les ordres de l'instituteur du village, Lucien Maury, alias Franck, et de ses deux compagnons, Marius Olive et Émile Peyre, les hommes mènent des actions de guérilla et de combat (attaques de convois allemands, prise de dépôts d'armes, etc.).

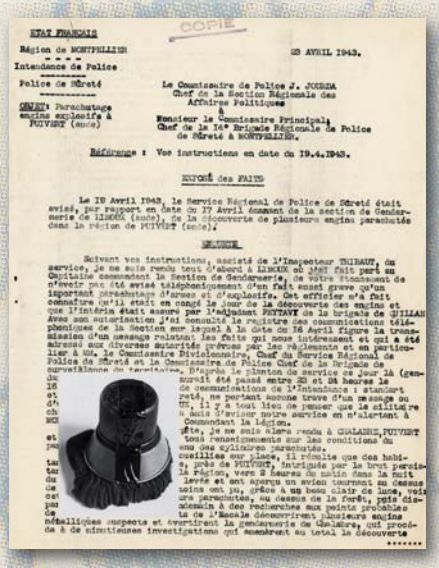

ETAT FRANCAIS
COPIE
Région de MONTPELLIER
Intendance de Police
Police de Sûreté
23 AVRIL 1943.
Le Commissaire de Police J. JURDA
Chef de la Section Régionale des Affaires Politiques
&
Monsieur le Commissaire Principal,
Chef de la 14e Brigade Régionale de Police de Sûreté à MONTPELLIER.
OBJET : Parachutage engins explosifs à PUIVERT (Aude)
Référence : Vos instructions en date du 19.4.1943.
RAPPEL des FAITS
Le 19 Avril 1943, le Service Régional de Police de Sûreté était avisé, par rapport en date du 17 Avril émanant de la section de Gendarmerie de LIMOUX (Aude), de la découverte de plusieurs engins parachutés dans la région de PUIVERT (Aude).
ENQUETE
Suivant vos instructions, assisté de l'Inspecteur THIBAUT, du service, je me suis rendu tout d'abord à LIMOUX où j'ai fait part au Capitaine commandant la Section de Gendarmerie, de votre étonnement de n'avoir pas été avisé téléphoniquement d'un fait aussi grave qu'un important parachutage d'armes et d'explosifs. Cet officier m'a fait connaître qu'il était en congé le jour de la découverte des engins et que l'intérim était assuré par l'Adjudant PUTANY de la brigade de QUILLAN. Avec son autorisation j'ai consulté le registre des communications téléphoniques de la Section sur lequel à la date du 16 Avril figure la transmission d'un message relatant les faits qui nous intéressent et qui a été adressé aux diverses autorités prévues par les règlements et en particulier à MM. le Commissaire Divisionnaire, Chef du Service Régional de Police de Sûreté et le Commissaire de Police Chef de la Brigade de surveillance du territoire. D'après le planton de service ce jour là (gendarmerie) il a été passé entre 22 et 24 heures le de communications de l'Intendance : standart raté, ne portant aucune trace d'un message ou tu, il y a tout lieu de penser que le militaire a voulu d'éviter notre service en n'alertant à Commandant la Légion.
Hier, je me suis alors rendu à CHALABRE, PUIVERT tous renseignements sur les conditions de ou des cylindres parachutés.
recueillies sur place, il résulte que des habi-, près de PUIVERT, intrigués par le bruit perceptible la région, vers 2 heures du matin dans la nuit levée et ont aperçu un avion tournant au dessus noins ont pu, grâce à un bon clair de lune, voir ure parachutes, au dessus de la forêt, puis dis-nomain à des recherches aux points probables ta de l'Escale découvrirent plusieurs engins métalliques suspects et avertirent la gendarmerie de Chalabre, qui procéda à de minutieuses investigations qui amenèrent au total la découverte

Procès-verbal de police faisant état des armes parachutées en avril 1943 près de Lescale et photographie d'un engin explosif saisi, 23 avril 1943 (A. D. Aude, 107 W 213) et grenade "Gammond" (Mairie de Rimont)

Lucien Maury
(A. D. Aude, D° 1430)

Maquisards à Picaussel (A. D. Aude, 3 Fi 222)

Le 5 août 1944, des détachements allemands partent à l'assaut du maquis. Le 6 août, quelques maquisards, conduits par le lieutenant Olive, attaquent l'ennemi au col de la Babourade. Le même jour, Joseph Lebret et Jean Carbou sont tués par les Allemands près de Lescale. Le 7 août, deux colonnes allemandes précédées de chars légers sont momentanément arrêtées par la puissance de feu des résistants qui parviennent à se replier sur Quérigut avant l'arrivée des renforts ennemis. Le 8 août, les Allemands investissent le campement du maquis déserté. Le lendemain, furieux de leur échec, ils incendient le hameau de Lescale, après en avoir chassé les habitants. Le village n'a été entièrement reconstruit qu'en 1956.

Stèle élevée à l'emplacement où furent tués Jean Carbou et Joseph Lebret le 6 août 1944 (A. D. Aude, 31 Phv 1/41)

Le PC du maquis de Picaussel après destruction, 1944 (A. D. Aude, 89 W 184)

Le hameau de Lescale après l'incendie (A. D. Aude, 89 W 184)

L'école de Lescale qui a échappé à l'incendie (A. D. Aude, 89 W 184)

Le maquis de Trassanel

La grotte de Trassanel (A.D. Aude, 31 Phv 1/111)

La commune de Trassanel abrita, dans une de ses grottes, deux maquis bien distincts.

Louis Raynaud, alias Rollet, chef du secteur AS (Armée secrète) du Minervois, cache en juin 1943 des réfractaires au STO dans sa propriété à Bagnoles. Mais l'accroissement des effectifs contraint le groupe à chercher un abri plus sûr : Laurent Durand, avec l'aide d'Edmond Agnel, aménage à cet effet la grotte de Trassanel. En janvier 1944, le maquis s'installe à Citou, mais les menaces que font peser la Gestapo et la Milice l'obligent à déplacer régulièrement le campement. L'opération allemande du 22 avril 1944 met fin à l'existence du maquis : Edmond Agnel est torturé et exécuté, le maire du village et trois autres patriotes arrêtés et déportés ; la plupart des hommes intègrent le groupe de Citou.

Stèle à la mémoire d'Edmond Agnel (A.D. Aude, 31 Phv 1/118)

À la demande de Jean Bringer, chef départemental FFI, Antoine Armagnac alias Arnal, ouvrier des Mines de Salsigne, a constitué en janvier 1944 un maquis dont le rôle essentiel est de contrôler l'axe Carcassonne-Mazamet. Le groupe, bien armé et bien organisé, mène des actions efficaces de sabotage et de guérilla. Au début du mois d'août, les Allemands, après avoir attaqué le Corps franc de la Montagne noire et pourchassant certains de ses éléments, localisent les hommes d'Antoine Armagnac. Cherchant à se replier sur Citou, ceux-ci font une halte le 8 août à la grotte de Trassanel où ils se croient en sécurité. L'arrière-garde qu'ils ont laissée à la bergerie de Picarot est surprise par les Allemands : les prisonniers sont torturés, sept hommes exécutés d'une balle dans la nuque. Le groupe Armagnac, prévenu, abandonne la grotte mais tombe sous les coups des Allemands qui leur interdisent toute retraite, tirant au fusil mitrailleur et achevant les blessés à l'arme blanche. Une trentaine d'hommes sont faits prisonniers et fusillés dans un chemin creux.

Antoine Armagnac mort le 8 août 1944 en tentant de couvrir la fuite de ses hommes (A. D. Aude, E° 1209)

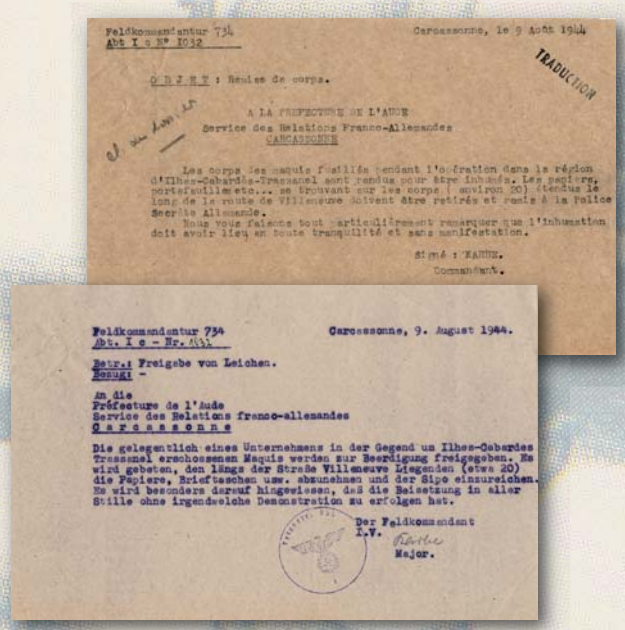

Feldkommandantur 734
Abt I c N° 1032
Carcassonne, le 9 Août 1944

TRADUCTION

ORDRE : Remise de corps.

A LA PREFECTURE DE L'AUDE
Service des Relations Franco-Allemandes
CARCASSONNE

Les corps des maquis fusillés pendant l'opération dans la région d'Ilhes-Cabardès-Trassanel sont rendus pour être inhumés. Les papiers, portefeuilles etc... se trouvant sur les corps (environ 20) étendus le long de la route de Villemeuve doivent être retirés et remis à la Police Secrète Allemande.

Nous vous faisons tout particulièrement remarquer que l'inhumation doit avoir lieu en toute tranquillité et sans manifestation.

Signé : KARBE.
Commandant.

Feldkommandantur 734
Abt. I c - Nr. 1041
Carcassonne, 9. August 1944.

Betr.: Freigabe von Leichen.
Bezugl. -

An die
Préfecture de l'Aude
Service des Relations franco-allemandes
Carcassonne

Die gelegentlich eines Unternehmens in der Gegend um Ilhes-Cabardes Trassanel erschossenen Maquis werden zur Beerdigung freigegeben. Es wird gebeten, den längs der Strasse Villemeuve Liegenden (etwa 20) die Papiere, Brieftaschen usw. abzunehmen und der Sipo einzureichen. Es wird besonders darauf hingewiesen, dass die Beisetzung in aller Stille ohne irgendwelche Demonstration zu erfolgen hat.

Der Feldkommandant
I.V.
Major.

Lettre du Feldkommandant Karbe mettant à disposition les corps des fusillés de Trassanel et réclamant que les effets des morts soient remis à la Police secrète allemande, 9 août 1944 (A. D. Aude, 107 W 231)

La stèle de la Grave (commune des Ilhes-Cabardès) érigée à l'emplacement où furent exécutés les sept hommes de l'arrière-garde (A. D. Aude, 31 Phv 1/119)

La Libération

Au début du mois d'août 1944, après les opérations menées contre les maquis, les Allemands paraissent maîtres de la situation dans l'Aude. Mais les événements se précipitent sur le front de l'Est et en Normandie où les Alliés progressent. Le débarquement des troupes franco-américaines en Provence le 15 août incite les maquis à reprendre l'action de guérilla. Du 17 au 25 août, ils attaquent les unités allemandes qui ont reçu l'ordre de faire retraite.

Square Gambetta à Carcassonne, 22 août 1944, (A. D. Aude, 89 W 184)

Les occupants évacuent l'Aude le 19 août 1944, après avoir fait sauter différentes installations militaires. À Carcassonne et à Narbonne, les chefs de la Milice et du groupe Collaboration les accompagnent. Le département n'est pas pour autant libéré : pendant 5 jours, des colonnes ennemies vont le traverser. Harcelés par les maquis, les Allemands ripostent violemment et s'en prennent aux civils. Leur aviation bombarde les dépôts d'essence ou de munitions qui n'avaient pas été détruits.

Quartier de l'Olivette à Carcassonne, 30 août 1944 (A. D. Aude, 89 W 184)

FFI devant les fortifications édifiées par les Allemands à la hauteur de la prison à Carcassonne, 31 août 1944 (A. D. Aude, 89 W 184)

La population accueille avec des débordements de joie la Libération. Le 21 août, les FFI occupent la préfecture, la mairie et la gendarmerie. Les édifices publics sont pavoisés. Le Comité départemental de Libération, composé de 16 membres et présidé par Francis Vals, est installé. Au fur et à mesure que les FFI libèrent le territoire du département, les Comités de Libération s'installent dans les communes.

Effigie d'un soldat allemand, placé sur une barricade située en face de la prison à Carcassonne, dessin de Jacques Ourtal, 1944 (A. D. Aude, 2 J 86)

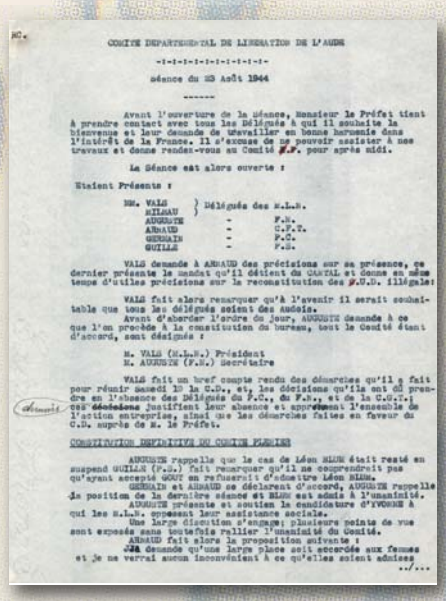

COMITE DEPARTEMENTAL DE LIBERATION DE L'AUDE

-I-I-I-I-I-I-I-I-I-I-

Séance du 23 Août 1944

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Préfet tient à prendre contact avec tous les Délégués à qui il souhaite la bienvenue et leur demande de travailler en bonne harmonie dans l'intérêt de la France. Il s'excuse de ne pouvoir assister à nos travaux et donne rendez-vous au Comité F.F. pour après midi.

La Séance est alors ouverte :

Etaient Présents :

MM. VALS } Délégués des M.L.N.
MILHAU }
AUGUSTE - F.N.
ARNAUD - C.F.T.
GERMAIN - F.O.
GUILLE - F.S.

VALS demande à ARNAUD des précisions sur sa présence, ce dernier présente le mandat qu'il détient du CAATAL et donne en même temps d'utiles précisions sur la reconstitution des F.O.D. illégales.

VALS fait alors remarquer qu'à l'avenir il serait souhaitable que tous les délégués soient des audois.

Avant d'aborder l'ordre du jour, AUGUSTE demande à ce que l'on procède à la constitution du bureau, tout le Comité étant d'accord, sont désignés :

M. VALS (M.L.N.) Président
M. AUGUSTE (F.N.) Secrétaire

VALS fait un bref compte rendu des démarches qu'il a fait pour réunir samedi 19 la C.D., et, les décisions qu'ils ont dû prendre en l'absence des Délégués du F.O., du F.N., et de la C.G.T. ces décisions justifient leur absence et approuvent l'ensemble de l'action entreprise, ainsi que les démarches faites en faveur du C.D. auprès de M. le Préfet.

CONSTITUTION DEFINITIVE DU COMITE PLENIER

AUGUSTE rappelle que le cas de Léon BLUM était resté en suspend GUILLE (F.S.) fait remarquer qu'il ne comprendrait pas qu'ayant accepté GOUT en refuserait d'admettre Léon BLUM.

GERMAIN et ARNAUD se déclarent d'accord, AUGUSTE rappelle la position de la dernière séance et BLUM est admis à l'unanimité.

AUGUSTE présente et soutient la candidature d'YVONNE à qui les M.L.N. opposent leur assistance sociale.

Une large discussion s'engage; plusieurs points de vue sont exposés sans toutefois rallier l'unanimité du Comité.

ARNAUD fait alors la proposition suivante :

Il demande qu'une large place soit accordée aux femmes et je ne verrai aucun inconvénient à ce qu'elles soient admises

../...

Procès-verbal de la séance du Comité départemental de Libération, 23 août 1944 (A. D. Aude, 107 W 433)

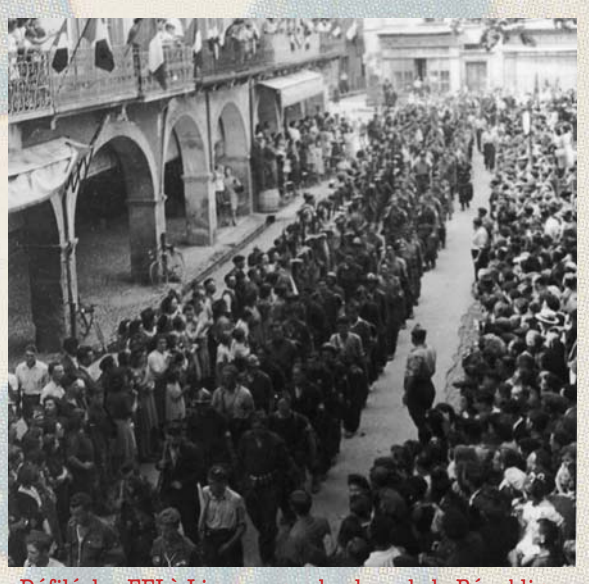

Défilé des FFI à Limoux, sur la place de la République, août 1944, (A. D. Aude, 89 W 184)

Portrait de Francis Vals, président du Comité départemental de Libération (coll. part.)

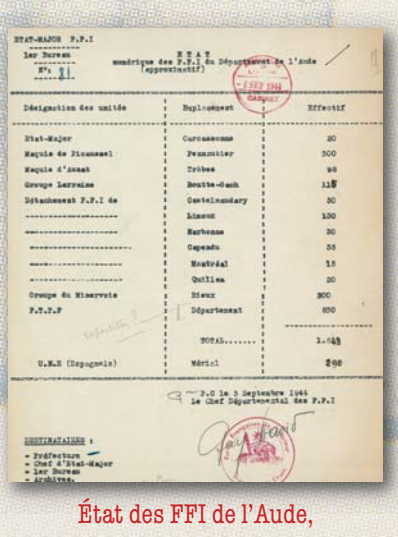

ETAT-MAJOR F.F.I
1er Bureau
N°. 21

ETAT numérique des F.F.I du Département de l'Aude (approximatif)

Désignation des unités	Emplacement	Effectif
Etat-Major	Carcassonne	20
Maquis de Picaussel	Pennautier	300
Maquis d'Axnat	Tribes	40
Groupe Lorraine	Routte-Gach	115
Détachement F.F.I de	Castelnaudary	30
----------	Limoux	130
----------	Narbonne	30
----------	Capendu	35
----------	Montréal	15
----------	Quillan	20
Groupe du Minervois	Rieux	300
F.T.F.F	Département	650
	TOTAL.....	1.545
U.N.E (Espagnols)	Mérial	240

P.C le 5 Septembre 1944
Le Chef Départemental des F.F.I

DESTINATAIRES :
- Préfecture
- Chef d'Etat-Major
- 1er Bureau
- Archives

État des FFI de l'Aude, 5 septembre 1944 (A. D. Aude, 107 W 646)

Mais la lutte contre l'Allemagne nazie est loin d'être achevée. Les Résistants audois se constituent en unités régulières et poursuivent le combat dans l'est de la France puis en Allemagne. Ceux du Corps franc sont incorporés dans un escadron du 8e Dragons ; le maquis Picaussel constitue le 1er bataillon du 81e R. I. (Lucien Maury) tandis que le Groupe Minervois devient le 2e bataillon (Maurice Allaux) et que les maquis FTP se regroupent dans le 3e bataillon.

Les martyrs de Baudrigues

Le 19 août 1944, dans l'après-midi, plusieurs explosions se font entendre dans le domaine de Baudrigues, sur la commune de Roullens. Le lendemain matin, dans un parc ravagé, on retrouve neuf corps, méconnaissables et difficilement identifiables.

Le château de Baudrigues après l'explosion du dépôt de munitions (extrait de Roger Lair, *Aimé Ramond, de Montgeard à Carcassonne*)

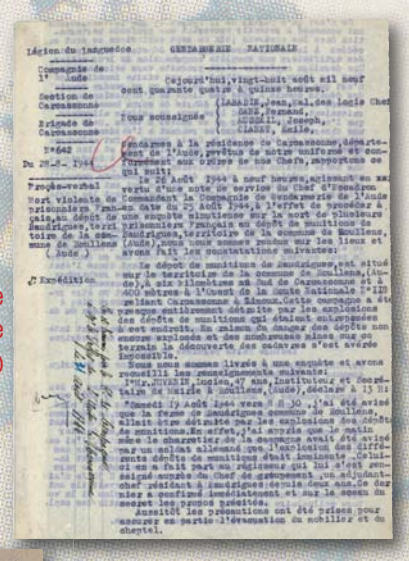

Signalement au commissariat de police de Carcassonne de l'explosion au dépôt de Baudrigues (A. D. Aude, 107 W 636)

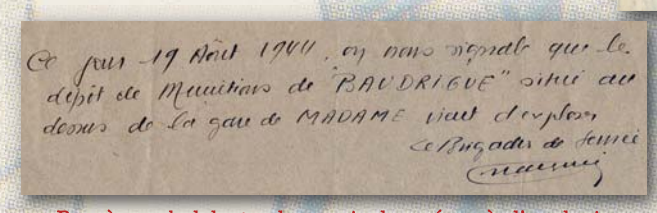

Procès-verbal de gendarmerie dressé après l'explosion, 28 août 1944 (A. D. Aude, 107 W 633)

Bien que de grandes incertitudes demeurent, le drame peut être reconstitué. Les Allemands, avant d'évacuer la ville, ont fait sauter leurs dépôts de munitions. Auparavant, ils y avaient transféré des détenus de la prison de Carcassonne. On en ignore l'identité et le nombre exact. Tous ont trouvé la mort, fusillés ou massacrés d'horrible façon. Ont été identifiés le chef départemental FFI Jean Bringer (arrêté le 29 juillet 1944) ; l'officier de police Aimé Ramond (arrêté le 30 juillet) ; Maurice Sevajols du maquis de Llauro ; Pierre Roquefort, Léon Juste, Jean Hiot et Gilbert Bertrand du maquis de Trassanel. On découvrit également les corps de deux femmes demeurées jusqu'à ce jour inconnues.

Aimé Ramond (A . D. Aude, 76 Dv 1/15)

Inscriptions gravées par Aimé Ramond sur le mur de la cellule 13 à la prison de Carcassonne (A. D. Aude, 31 Phv 2/9-10)

La prison de Carcassonne conserve un témoignage émouvant : le testament rédigé en occitan qu'Aimé Ramond grave en toute hâte sur un mur de sa cellule juste avant son départ pour Baudrigues. Le 27 août 1944, Aimé Ramond est inhumé à Montgeard (Haute-Garonne).

Le 31 août, ont lieu à Carcassonne, dans une ville en deuil, les obsèques solennelles de Jean Bringer.

Obsèques de Jean Bringer à Carcassonne, 31 août 1944 (A. D. Aude, 2 Fi 2501)

Chronologie

1939

26 janvier : chute de Barcelone devant Franco, début de la *Retirada*.

février : internement de réfugiés espagnols aux camps de Bram, Couiza et Montolieu.

23 août : pacte germano-soviétique de non agression

3 septembre : la France déclare la guerre à l'Allemagne.

1940

13 mai : les troupes allemandes sont à Sedan.

mai : arrivée dans l'Aude de réfugiés belges, hollandais, luxembourgeois et du nord de la France

9 juin : le gouvernement français quitte Paris pour Bordeaux.

10 juin : l'Italie déclare la guerre à la France.

14 juin : Paris occupé.

17 juin : nommé chef du gouvernement, le maréchal Philippe Pétain appelle à cesser le combat.

18 juin : appel du général de Gaulle sur la BBC.

22 juin : signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes.

24 juin : signature de l'armistice franco-italien.

10 juillet : Pétain obtient les pleins pouvoirs et institue l'État français ; deux députés de l'Aude refusent de voter les pleins pouvoirs, Léon Blum et Henri Gout.

7 août : reconnaissance des Forces françaises libres par accord entre de Gaulle et Churchill.

29 août : création de la Légion française des combattants.

3 octobre : 1er statut des Juifs édicté par le régime de Vichy.

24 octobre : entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler.

novembre : internements administratifs dans le centre de séjour surveillé de Rivel.

2 novembre : à Narbonne, la municipalité socialiste du docteur Lacroix est dissoute.

1941

février : la municipalité radical-socialiste de Carcassonne du docteur Tomey est dissoute.

14 mai : à Paris, 1re rafle de Juifs, internés dans des camps du Loiret.

2 juin : 2e statut des Juifs ; recensement en zone sud.

22 juin : invasion de l'URSS par l'armée allemande, rompant le pacte germano-soviétique.

août : création du Service d'ordre légionnaire (SOL).

5 août : création de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme.

septembre : distribution de tracts communistes dans le Narbonnais et arrestation de 28 jeunes gens.

24 septembre : depuis Londres, de Gaulle crée le Comité national français.

octobre : aménagement du centre de séjour surveillé de Rivel en camp pour recevoir "des étrangers sans ressources, des Israélites et des communistes".

15 octobre : mise en détention de Léon Blum.

novembre : création du mouvement Combat, fusion des mouvements Liberté et Libération nationale ; Albert Picolo prend la tête du mouvement Combat dans l'Aude.

7 décembre : attaque japonaise sur Pearl Harbour ; les États-Unis entrent en guerre.

1942

17 janvier : création du Bureau central de renseignements et d'action militaire (BCRAM) de la France libre.

19 février-11 avril : procès de Riom.

27 mars : départ du 1er convoi de déportés juifs de France pour Auschwitz.

avril : naissance des Francs-tireurs et partisans français.

29 mai : port de l'étoile jaune imposé aux Juifs en zone occupée.

14 juin : visite du maréchal Pétain à Narbonne, Carcassonne et Castelnaudary.

22 juin : mise en place de la Relève pour l'Allemagne ; la Légion des volontaires français contre le bolchevisme devient Légion tricolore.

14 juillet : la France libre devient la France combattante, marquant ainsi l'union avec la Résistance intérieure ; en zone sud, nombreuses manifestations à l'appel de la presse clandestine : à Carcassonne, 2 000 manifestants boulevard Barbès.

16 et 17 juillet : 13 000 Juifs arrêtés dans la région parisienne, 7 500 enfermés au vélodrome d'hiver à Paris avant d'être déportés.

6 août : début des déportations de Juifs depuis la zone non occupée.

septembre : en zone sud, création du Noyautage des Administrations publiques (NAP).

4-5 septembre : à Saint-Pierre-la-Mer, évasion par la mer de Pierre Brossolette par la mer à destination de l'Angleterre.

17-18 septembre : tracts à Carcassonne appelant à manifester le 20 en souvenir de la bataille de Valmy.

octobre : le général Delestraint est nommé commandant de l'Armée Secrète.

novembre : en zone sud, création du Service des opérations aériennes et maritimes (SOAM).

11 novembre : invasion de la zone non occupée par les troupes allemandes ; les troupes allemandes occupent le département, des détachements stationnent à Port-la-Nouvelle et sur les aérodromes de Carcassonne et de Lézignan ; le général de Lattre de Tassigny tente de s'opposer à l'avancée de la 7e Panzer Division, il est arrêté.

27 novembre : sabordage de la flotte française à Toulon.

Chronologie

1943

25 janvier : à Limoux, attentat contre l'officier allemand Wilhem Henkel commis par deux guérilleros espagnols.

26 janvier : Combat, Libération et Franc-Tireur fusionnent pour donner naissance aux Mouvements Unis de Résistance (MUR).

30 janvier : création de la Milice par Laval, se substituant au Service d'ordre légionnaire (SOL).

2 février : capitulation allemande à Stalingrad.

16 février : instauration du Service du travail obligatoire (STO).

mai : Maurice Jean crée le réseau de renseignements Gallia ; création du maquis du Roc Blanc (Ariège) formé par des Audois et fondé par Ernest Zaugg et plus tard du maquis d'Aunat.

27 mai : fondation du Conseil national de la Résistance par Jean Moulin.

3 juin : création du Comité français de Libération nationale (CFLN) depuis Alger.

21 juin : arrestation de Jean Moulin à Caluire.

8 septembre : capitulation de l'Italie.

4 octobre : libération de la Corse.

11 novembre : manifestation des internes de seconde du lycée de filles de Carcassonne.

29 novembre : sous le commandement d'Albert Kromer, descente de la Milice à Belcaire et Camurac ; nombreuses arrestations pour aide apportée aux réfractaires au STO.

29 décembre : accord d'action commune entre l'Armée Secrète et les FTP.

1944

5 janvier : les MUR s'allient avec plusieurs groupes de la zone nord pour créer le Mouvement de libération nationale (MLN).

18 janvier : évacuation de la zone côtière (communes de Fleury, Salles-d'Aude, Gruissan, La Nouvelle, Sigean, Leucate et La Palme), "désengorgement" de Narbonne.

1er février : création des Forces françaises de l'Intérieur (FFI), regroupant les FTP, l'ORA et les forces armées des mouvements de Résistance (AS, corps-francs, maquis).

9 février : début des bombardements alliés visant les infrastructures ferroviaires.

mars : création du maquis de Gaja-la-Selve, dirigé par Pierre Cabours.

printemps : création du maquis de Villebazy.

avril : constitution du maquis "Corps franc de la Montagne Noire", dirigé par Roger Mompezat .

mai : Lucien Maury fonde le maquis de Picaussel.

4 mai : le village du Bousquet est cerné par une colonne allemande appuyée par des miliciens.

23 mai : supplice du jeune Auguste Cathala à Montjardin (Chalabre) pour avoir refusé de livrer le maquis Faïta.

26-27 mai : bombardements alliés sur 25 grandes agglomérations françaises.

3 juin : le Comité français de Libération nationale prend le titre de Gouvernement provisoire de la République française.

4 juin : prise de Rome par les Alliés.

6 juin : débarquement allié en Normandie.

10 juin : les Allemands encerclent Névian et réquisitionnent la population masculine pour la construction de fortifications sur la côte.

26 juin : attaque du maquis du Mas-Saintes-Puelles.

13 juillet : Jean Bringer, chef de l'AS, devient chef départemental des FFI.

18-23 juillet : attaque du maquis de Villebazy.

20 juillet : attentat manqué contre Hitler ; assaut allemand sur le Corps franc de la Montagne Noire à La Galaube ; arrestations par la Gestapo d'Aimé Ramond.

27 juillet : attaque du maquis Faïta.

29 juillet : arrestation de Jean Bringer sur dénonciation.

6-9 août : attaque sur le maquis de Picaussel ; pillage et incendie du hameau de Lescale.

8 août : assaut allemand à la grotte de Trassanel.

15 août : débarquement allié en Provence.

17 août : combats dans les gorges de Cascabel et d'Alet entre le maquis de Salvezines et les Allemands ; le lieutenant américain Paul Swank est tué.

19 août : évacuation du département par les troupes allemandes ; au domaine de Baudrigues (Roullens), les Allemands font sauter le dépôt de munitions et exécutent les résistants qu'ils y avaient regroupés dont Jean Bringer et Aimé Ramond.

21 août : les FFI occupent la préfecture à Carcassonne ; installation du Comté départemental de Libération présidé par Francis Vals.

25 août : libération de Paris.

27 août : obsèques d'Aimé Ramond..

31 août : le Gouvernement provisoire s'installe à Paris ; obsèques de Jean Bringer à Carcassonne ; instauration d'une Cour martiale à Carcassonne ; une autre voit le jour à Narbonne ; elles cessent de fonctionner mi-septembre.

15 septembre : mise en place des cours spéciales de justice.

23 septembre : incorporation des FFI dans l'armée.

24 septembre : 1re audience de la Cour de Justice de l'Aude.

1945

27 janvier : libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge.

4 février : conférence de Yalta (USA, Royaume Uni et URSS) pour le partage de l'Allemagne en 4 zones d'occupation.

11 avril : libération du camp de Buchenwald par les Américains.

30 avril : Hitler se suicide dans son bunker à Berlin.

5 mai : libération du camp de Mauthausen par les Américains.

8 mai : capitulation allemande.

26 juin : fin de la conférence de San Fransisco et signature de la Charte des Nations Unies.

31 juillet : dernier procès jugé par la Cour de Justice de l'Aude, celui de René Bach.

6 et 9 août : bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

2 septembre : capitulation du Japon.

Le martyrologe de la Résistance dans l'Aude

Internés par mesure administrative	86
Déportés revenus des camps de concentration	92
Déportés morts en déportation	84
F.F.I. tués en combat ou fusillés	96
Civils fusillés ou abattus	58
Total	416

Tableau dressé par Julien Allaux en 1986

Les chiffres donnés ne sauraient être considérés comme rigoureusement exacts ; les sources sont malheureusement lacunaires et trop d'incertitudes demeurent sur le sort qui fut réservé aux résistants faits prisonniers ou disparus. De nombreuses stèles témoignent encore du sacrifice que ces femmes et ces hommes firent de leur vie pour la sauvegarde des valeurs de la République.

Plaque commémorative à la gare SNCF de Narbonne à la mémoire des agents morts durant la Seconde guerre mondiale (A. D. Aude, 31 Phv 1/182)

Monument érigé à Badens en l'honneur des maquisards qui constituèrent le bataillon Minervois (A. D. Aude, 31 Phv 1/176)

Monument ossuaire de Font Bruno à la mémoire du Corps franc de la Montagne Noire (A. D. Aude, 31 Phv 1/131)

Monument érigé à Carcassonne en l'honneur de la Résistance (A. D. Aude, 31 Phv 1/227)

Stèle érigée à la mémoire d'Auguste Cathala tombé à la ferme du Roudié le 23 mai 1944 (A. D. Aude, 31 Phv 1/90)

Stèle érigée en hommage aux guérilleros FFI à la gare d'Alet-les-Bains (A. D. Aude, 31 Phv 1/32)

Plaque commémorative rappelant l'incendie du hameau de Lescale par les troupes allemandes le 9 août 1944 (A. D. Aude, 31 Phv 1/39)

Monument érigé en l'honneur du maquis de Trassanel (A. D. Aude, 31 Phv 1/98)